

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2026/2027

UN NOUVEAU CAP POLITIQUE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8593 JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ÉLECTIONS LOCALES

Le processus sur les rails

Page 24

LA NOUVELLE DÉRIVE DES VOYAGES TRANSMAGHRÉBINS

QUAND AIR FRANCE ÉRIGE LA DISCRIMINATION EN RÈGLE

Une nouvelle polémique vient secouer les liaisons aériennes entre l'Europe et le Maghreb, mettant directement en cause les pratiques d'Air France. Selon des informations concordantes confirmées par plusieurs sources, la compagnie nationale française a pris ces derniers jours la décision unilatérale et choquante de refouler plusieurs ressortissants algériens transitant par des aéroports français ou y effectuant une simple escale à destination du Maroc. Et ce, alors même que ces voyageurs étaient en possession de toute la documentation requise et légale exigée pour ce type de déplacement. Page 3



MÉDECINE ESTHÉTIQUE

Gare aux pratiques hors cadre

Page 2

LIGUE 1

Le MCA et la JSS entrent en lice

Page 12

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

L'Espagne à l'honneur à Alger

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TIPASA

La numérisation dans les établissements de santé

UNE PREMIÈRE session de formation dédiée à la numérisation au profit des établissements du secteur de la santé s'achève ce jeudi dans la ville de Nador. Lancée dimanche dernier, cette session s'est déroulée au niveau de l'établissement psychiatrique de Nador, dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à renforcer la transformation numérique du secteur de la santé.

Cette formation a ciblé principalement les ingénieurs et les techniciens informaticiens exerçants au sein des différentes structures hospitalières et établissements de santé. Elle vise notamment à renforcer leurs compétences techniques et à les accompagner dans la mise en œuvre des différents projets liés à la numérisation des services de santé.

Durant plusieurs jours, les participants ont ainsi bénéficié d'un programme de formation consacré aux enjeux et aux outils de la transformation numérique, avec pour objectif de favoriser une meilleure maîtrise des solutions informatiques et leur intégration progressive dans le fonctionnement des établissements hospitaliers.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation du secteur de la santé, à travers le développement des systèmes d'information et la généralisation de la numérisation. L'objectif est également d'améliorer la gestion des données, de faciliter la circulation de l'information entre les différentes structures et de contribuer, à terme, à l'amélioration de la qualité des services offerts aux patients.

Cette opération de numérisation permettra aussi d'interconnecter l'ensemble des établissements de santé au sein d'un réseau national unifié regroupant différentes plateformes numériques, contribuant ainsi à améliorer la qualité des prestations et à faciliter l'accès des citoyens aux soins dans de meilleures conditions à travers le territoire national.

Le dossier médical électronique du patient constitue, à ce titre, un élément central de la transformation numérique des établissements hospitaliers.

Il permet de stocker les données médicales dans une base de données sécurisée et d'y accéder depuis tout établissement de santé à l'échelle nationale, contribuant à éviter la répétition des examens et analyses, améliorer le suivi des patients et faciliter la prise de rendez-vous et l'accès rapide aux prestations de soins.

T. Bouhamidi

SANTÉ ET ESTHÉTIQUE

Gare aux pratiques hors cadre

Les actes médicaux ou thérapeutiques tels que les injections, le laser, les soins dentaires et les actes esthétiques ne peuvent être effectués en dehors des établissements et structures dûment autorisés par la loi. Le ministère de la Santé a rappelé cette règle hier, dans un communiqué, mettant en garde les organisateurs de formations, ateliers pratiques et autres activités liées aux domaines de la santé, ainsi que l'ensemble des professionnels et intervenants concernés.

Le ministère a affirmé que « toute activité médicale ou thérapeutique, ou toute application pratique sur des personnes ne peut être réalisée en dehors des établissements de santé et structures légalement autorisés et destinés à cet effet », conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le département de la Santé a précisé que cette disposition s'applique aux différents lieux qui ne sont pas destinés à l'exercice des activités de santé. Il a notamment cité à titre d'exemple les hôtels et structures touristiques, les salles de conférences et de formation, ainsi que les espaces publics ou privés qui ne disposent pas d'une autorisation légale pour accueillir ce type d'activités.

La tutelle a particulièrement mis en garde contre les formations et ateliers pratiques annoncés et promus sur les sites internet et les plates-formes de réseaux sociaux. Ces activités peuvent proposer, parallèlement à un volet théorique, des démonstrations et des applications directement réalisées sur des personnes. La liste des pratiques concernées comprend notamment les injections, le laser, l'utilisation de certains dispositifs médicaux ou paramédicaux, l'implantologie dentaire, les soins des gencives, ainsi que différentes procédures dermatologiques et esthétiques. Le ministère a tenu à souligner que ces interventions ne relèvent pas de simples exercices techniques dès lors qu'elles sont pratiquées sur des personnes. Selon leur nature, elles peuvent constituer des actes relevant de l'exercice de la médecine, de la médecine dentaire ou d'autres professions de santé. Cette précision concerne directement les formations qui proposent aux participants de passer de la théorie à la pratique sur des personnes présentes lors des séances. Une telle organisation ne peut, selon le ministère, se faire dans n'importe quel espace, même lorsque l'activité est présentée comme une formation professionnelle ou un atelier spécialisé. La



La mise en garde du ministère.

communication de ces formations sur les réseaux sociaux fait, elle aussi, l'objet d'une attention particulière. Le ministère a ainsi appelé les organisateurs et les professionnels concernés à respecter les conditions prévues par la réglementation avant de proposer des applications pratiques dans le cadre de leurs activités.

Les autorités sanitaires rappellent ainsi que le caractère temporaire d'une formation ou d'un atelier ne dispense pas les organisateurs du respect des règles encadrant la pratique des actes de santé. Les hôtels, les salles de conférences, les espaces privés ou d'autres lieux non habilités ne peuvent se substituer à une structure autorisée pour la réalisation d'actes médicaux ou thérapeutiques sur des personnes.

La question concerne aussi les actes à caractère esthétique, souvent présentés sur les réseaux sociaux comme des prestations techniques accessibles dans le cadre de sessions de formation. Or, certaines procédures, notamment les injections, les actes utilisant le laser ou certaines interventions dermatologiques peuvent relever de professions de santé en fonction de leur nature.

A travers cette mise en garde, le ministère entend rappeler la distinction entre l'enseignement théorique d'une technique et sa mise en œuvre effective sur une personne. Lorsque cette dernière implique un acte relevant du domaine médical, dentaire ou d'une autre profession de santé, elle doit être réalisée dans une structure répondant aux conditions prévues par la loi.

Le ministère de la Santé a, dans ce cadre, assuré qu'il prendra « toutes les mesures et dispositions nécessaires », en coordination avec les secteurs concernés, pour lutter contre les pratiques contraires à la réglementation. Il a ainsi annoncé le recours aux mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur afin de mettre fin aux activités qui ne respectent pas le cadre légal. Cette démarche a pour principal objectif de préserver la sécurité des citoyens et d'éviter que des actes de santé soient réalisés dans des conditions qui ne répondent pas aux exigences fixées par les autorités compétentes.

Le rappel adressé aux professionnels, aux organisateurs de formations et aux différents intervenants porte donc autant sur la nature des actes pratiqués que sur le cadre dans lequel ils sont réalisés. Pour dire les choses clairement, le ministère avertit qu'il n'aura plus aucune tolérance envers les formations comportant des applications sur des personnes, organisées comme une simple activité de démonstration dans un espace non autorisé.

Sihem Bounabi

TENSIONS SUR LA METFORMINE ET LE LÉVOTHYROXINE

48 heures pour libérer les stocks !

LE MINISTÈRE de l'Industrie pharmaceutique a donné 48 heures aux opérateurs concernés pour mettre sur le marché les quantités disponibles des médicaments Metformine et Lévothyroxine et rappelle les grossistes à leurs obligations dans une note adressée, hier, à l'établissement pharmaceutique concernée.

La tension signalée dans certaines officines sur la metformine et la lévothyroxine ne serait pas liée à une absence de stocks chez les opérateurs de la chaîne d'approvisionnement, c'est ce qu'a affirmé le ministère après avoir constaté, après exploitation et vérification des données transmises par ses services compétents, que des quantités de ces deux produits restent disponibles auprès des établissements pharmaceutiques d'importation, de fabrication et de distribution en gros.

Face à cette situation, le ministère a adressé une note aux établissements pharmaceutiques concernés, leur demandant de procéder à la mise sur le marché des stocks disponibles. Cette opération devra intervenir « dans un délai de quarante-huit heures après la réception des produits », conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le ministère a précisé que cette instruction intervient dans le cadre du suivi permanent de la disponibilité des produits pharmaceutiques. Elle concerne directement les différents opérateurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de la metformine et de la levothyroxine, deux produits dont la disponibilité est signalée comme tendue au niveau des officines.

=======Les grossistes rappelés à l'ordre

La tutelle a, dans le même temps, rappelé aux établissements de distribution en gros la nécessité d'adapter leurs approvisionnements aux besoins réels des officines et du marché. Il leur a demandé de réserver la distribution des produits pharmaceutiques aux officines, conformément à leur mission dans le circuit d'approvisionnement.

La note souligne en particulier l'impératif de s'abstenir de toute « vente horizontale » entre établissements de distribution en gros. Selon le ministère, ce type d'opération est susceptible de perturber le fonctionnement normal du circuit de distribution et de compliquer la répartition régulière des médicaments. Les grossistes sont ainsi appelés à privilégier l'approvisionnement effectif des officines, afin que les produits disponibles dans leurs stocks puissent parvenir aux patients à travers le circuit de distribution prévu par la réglementation. Le ministère a souligné que cette mesure aspire à préserver la mission principale des établissements de distribution en gros et à assurer une répartition régulière des produits pharmaceutiques à travers l'ensemble du territoire national.

Pour veiller au respect de cette instruction, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé le déploiement de missions d'inspection par ses services compétents. Ces contrôles auront pour mission de vérifier l'application effective des dispositions contenues dans la note adressée aux opérateurs. La tutelle a prévenu que tout manquement constaté lors de ces opérations est susceptible d'entraîner l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur. Celles-ci peuvent aller « jusqu'au retrait de l'agrément ».

Le message adressé aux opérateurs est donc clair : les stocks disponibles doivent être effectivement injectés dans le circuit de distribution et les grossistes doivent adapter leurs opérations aux besoins réels du marché, en évitant les transactions entre eux qui pourraient détourner les produits de leur circuit normal. A travers cette instruction, le ministère entend renforcer le suivi de la disponibilité des médicaments et agir sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis les établissements d'importation et de fabrication jusqu'aux grossistes et aux officines.

Le cas de la metformine et de la lévothyroxine illustre ainsi l'importance du suivi des stocks à chaque niveau de la chaîne. Alors que des tensions sont rapportées dans certaines officines, la présence de quantités disponibles chez plusieurs opérateurs conduit le ministère à demander leur mise à disposition dans les délais fixés et à renforcer les contrôles sur les conditions de distribution.

Sihem B.

LA NOUVELLE DÉRIVE DES VOYAGES TRANSMAGHRÉBINS

Quand Air France érige la discrimination en règle

Une nouvelle polémique vient secouer les liaisons aériennes entre l'Europe et le Maghreb, mettant directement en cause les pratiques d'Air France. Selon des informations concordantes confirmées par plusieurs sources, la compagnie nationale française a pris ces derniers jours la décision unilatérale et choquante de refouler plusieurs ressortissants algériens transitant par des aéroports français ou y effectuant une simple escale à destination du Royaume du Maroc. Et ce, alors même que ces voyageurs étaient en possession de toute la documentation requise et légale exigée pour ce type de déplacement.

Pour justifier ces interdictions d'embarquement adoptées depuis hier et transmises notamment aux chefs d'escale à Alger et Oran, Air France invoque un argument pour le moins spécieux : les citoyens algériens concernés ne disposeraient pas d'un « titre de séjour valable délivré par les autorités de ce pays ». Un passager algérien résidant à Lyon, contacté par Le Jeune Indépendant a confirmé avoir subi cette mesure avec ses enfants, bien qu'il ait réservé un séjour all inclusive via un tour opérateur client d'Air France.

Une explication aussi absurde qu'illégale au regard des usages du transport aérien international. Un passager en transit ou effectuant un voyage international muni d'un passeport valide et des visas ou autorisations d'entrée nécessaires ne saurait se voir opposer de telles exigences arbitraires, qui relèvent davantage de l'arbitraire que du droit.

Cette démarche s'apparente, sans le moindre doute possible, à une mesure discriminatoire ciblée. En s'adonnant à ce type de pratiques, la compagnie hexagonale piétine allègrement la réglementation internationale en vigueur concernant la mobilité des personnes et le respect des droits des passagers. Une telle attitude malveillante et discriminatoire ne saurait rester sans conséquences sur les relations économiques et de coopération qu'entretient l'Algérie avec cette firme, qui semble



Une mesure discriminatoire ciblée.

céder à des réflexes d'exclusion inacceptables.

Ce nouvel incident aérien s'inscrit, hélas, dans un contexte géopolitique régional de plus en plus tendu et délétère, savamment entretenu pour attiser les rancœurs. En effet, sur le terrain, les pratiques d'exclusion se multiplient. Depuis une semaine, la police des frontières marocaine a entamé une politique de refoulement systématique visant les ressortissants algériens résidant en Europe, y compris les détenteurs de passeports européens, à l'exception notable de ceux mariés à des conjoints marocains. Pire encore, les services de police marocains se livrent à des pressions inadmissibles en signifiant aux binationaux et plus particulièrement aux Marocains épousant des Algériens d'éviter tout déplacement en Algérie.

Cette manipulation grossière vise ouvertement à s'immiscer dans la vie privée des citoyens, cherchant à créer des tensions artificielles au sein des couples et des familles algéro-marocaines. Face à ces dérives, la complaisance n'est plus de mise.

D'un côté, une compagnie aérienne européenne bafoue les droits élémentaires des voyageurs en appliquant des critères discriminatoires indignes de son rang. De l'autre, des mesures de rétorsion bureaucratiques ciblent l'élément humain pour alimenter une confrontation politique stérile.

Il est impératif que les autorités compétentes, tant françaises qu› internationales, se saisissent de ces violations flagrantes de la liberté de circulation. Air France doit rendre des comptes sur ces agissements discriminatoires qui portent atteinte à la dignité des ressortissants algériens. Quant aux tentatives de briser les liens familiaux et humains entre les peuples de la région, elles échoueront face à la conscience des populations. La mobilité ne doit jamais devenir l'otage de calculs politiciens du makhzen ou de réflexes xénophobes.

Majda Khellaf

EDITO

Le vrai visage de la crispation franco-algérienne



Par Kamel Mansari

Les propos tenus par Ségolène Royal sur BFMTV et dans l'entretien accordé à AL24news méritent qu'on s'y arrête sérieusement. En constatant que « tous les pays méditerranéens s'entendent avec l'Algérie sauf la France », l'ancienne ministre pointe une anomalie diplomatique que la seule rhétorique politicienne ne suffit plus à expliquer.

Pendant que Berlin, Madrid, Rome, Pékin et Washington consolident méthodiquement leurs partenariats économiques avec Alger, Paris s'enferme dans une escalade verbale entretenue par une droite et une extrême droite qui ont fait de « l›Algérophobie », pour reprendre le terme de Ségolène Royal, un fonds de commerce électoral. Durant les campagnes électorales françaises, l'Algérie est trop souvent réduite à un exutoire politique. Il faut cependant regarder au-delà des postures. Le discours martial sur l'Algérie remise en cause des accords de 1968, surenchères sur l'immigration, rhétorique mémorielle agressive sert avant tout à détourner l'attention d'une réalité économique française bien plus préoccupante que ne le laissent penser les tribunes enflammées. À droite comme à l'extrême droite, on agite les fantômes du passé pour capter un auditoire sous tension. Cette instrumentalisation prend, à l'approche des échéances présidentielles, une intensité particulièrement inquiétante.

La France traverse un marasme économique persistant : croissance atone, déficit public qui s'aggrave, désindustrialisation continue, pouvoir d'achat sous tension et inflation dictée par des tensions géopolitiques face desquelles l'extrême droite demeure sourde et aveugle. Dans ce contexte, désigner un adversaire extérieur — en l'occurrence l'Algérie — constitue une échappatoire classique, éprouvée depuis longtemps par les stratèges de la division.

Or, cette fuite en avant a un coût très concret. Pendant que certains responsables politiques français multiplient les provocations, les entreprises hexagonales perdent méthodiquement du terrain sur le marché algérien au profit de leurs concurrentes allemandes, espagnoles, italiennes, chinoises ou turques. Des secteurs entiers — agroalimentaire, automobile, BTP, énergie voisinent et voient s'éroder des positions commerciales construites sur des décennies de présence historique. Chaque contrat perdu, chaque appel d'offres qui échappe à un groupe français au profit d'un concurrent européen se traduit par des emplois non créés, des exportations qui ne se réalisent pas, et une balance commerciale qui continue de se dégrader.

C'est là tout le paradoxe que souligne implicitement Ségolène Royal. La surenchère anti-algérienne, présentée comme une défense des intérêts nationaux, produit en réalité l'effet inverse. Elle affaiblit la position économique de la France dans une région stratégique, au moment précis où le pays aurait le plus besoin de débouchés extérieurs pour sortir de l'ornière.

En assumant la présidence de l'association France-Algérie et en refusant de laisser « l›Algérophobie » structurer le débat présidentiel, Mme Royal ne fait pas seulement œuvre de diplomatie sentimentale. Elle défend une conception lucide d'une relation algéro-française apaisée qui met en avant l'intérêt commun.

Elle rompt, au demeurant, avec l'instrumentalisation démagogique d'un contentieux mémoriel à des fins purement électorales, cheval de Troie de l'extrême droite. Beaucoup en France soulignent qu'il est plus que temps de dépasser ce prisme mortifère.

Comme le rappelle Mme Royal, le rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée n'est pas seulement une exigence morale ou historique, c'est une nécessité vitale pour la prospérité partagée.

S'obstiner à faire de l'Algérie l'ennemie idéale pour masquer les failles d'une économie française en quête de souffle est une impasse stratégique. La France a tout à gagner à renouer avec le pragmatisme, le respect mutuel et la coopération. La grandeur d'une nation ne se mesure pas à sa capacité à insulter ses voisins, mais à sa clairvoyance à bâtir des ponts là où d'autres sèment la discorde.

La question posée aux Français est donc simple : préfèrent-ils un débat public dominé par les postures identitaires, ou une politique étrangère qui protège réellement les emplois et les parts de marché françaises ? Le silence des faits économiques, têtu, finira par répondre à la place des postures.

K.M

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2026/2027

Nasri fixe les priorités du Conseil de la nation

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a exhorté, hier, à renforcer la coopération entre les deux Chambres du Parlement et le gouvernement, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026/2027, faisant ressortir le devoir des parlementaires de consolider le cadre législatif et de tirer les enseignements de la saison des feux, sans perdre de vue la défense de la souveraineté nationale face aux manœuvres étrangères hostiles.

La nouvelle session parlementaire s'ouvre sur fond de rentrée sociale, de préparation des élections locales et de défis liés aux conséquences des incendies dévastateurs, avec un accent particulier sur le renforcement des dispositifs de prévention. En guise de préambule, Azouz Nasri a assuré que le Conseil de la nation maintiendra sa coopération avec la Chambre basse, afin de consolider «l'unité de l'action parlementaire» et la complémentarité entre les deux Chambres, en conformité avec le principe d'»un Parlement bicaméral et une seule voix».


Azouz Nasri.

Le président du Conseil de la nation a consacré une large partie de son discours aux incendies dramatiques ayant touché plusieurs wilayas durant l'été. Evoquant «un été difficile et douloureux», il a salué les mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la prise en charge des victimes et des sinistrés, «l'indemnisation des pertes et la volonté de renforcer les moyens de lutte contre les feux».

Azouz Nasri a préconisé d'en tirer «une leçon nationale». «Si l'Etat a affronté les incendies avec ses moyens, notre devoir parlementaire est de transformer cette expérience douloureuse en une leçon nationale et en un dispositif de prévention plus performant», avant de se prononcer en faveur de l'arsenal juridique que le gouvernement entend adopter à la suite des incendies.

Les prochaines élections locales ont constitué un autre volet de son intervention. Les qualifiant d'»échéance nationale et démocratique majeure», il a souhaité en faire une étape de consolidation de la pratique démocratique, de renouvellement des élites locales et de renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions. Il a notamment félicité Saad Arous, ancien membre du Conseil de la nation, pour sa nomination à la tête de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Azouz Nasri a, par ailleurs, insisté sur le devoir des parlementaires, présentant le mandat comme «un contrat de confiance réciproque entre le peuple et ses représentants». Il a exhorté les élus à faire de leur présence, de leur travail législatif et de leur contrôle «des instruments au service du citoyen et de l'intérêt national». La session, a-t-il énuméré, devra naturellement examiner le projet de loi de finances pour 2027, de même que plusieurs textes concernant la commune et la wilaya, la justice, la santé, la sécurité sociale, l'aménagement du territoire et le commerce électronique. Le président du Conseil de la nation a, à ce titre, insisté sur le fait de faire «de chaque loi un instrument de développement» et «de chaque contrôle un mécanisme de correction», tout en maintenant la diversité politique dans le cadre de la compétition démocratique. Sur le plan diplomatique, Azouz Nasri a fait ressortir le caractère non négociable de la souveraineté nationale et plaidé pour l'unité des rangs et le rassemblement autour des institutions de l'Etat face aux campagnes visant la stabilité du pays, notamment au sujet des Emirats arabes unis.

Abordant la rentrée sociale, M. Nasri a salué les efforts du gouvernement pour garantir, selon ses termes, «l'approvisionnement du marché, préserver sa stabilité et achever la préparation des établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle».

Khalil Aouir

APN : Boufedeche trace les contours de la Xe législature

UN NOUVEAU cap politique sous le signe de l'union sacrée. En donnant le coup d'envoi de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, a tracé, hier, depuis l'hémicycle Zighoud Youcef, sa feuille de route pour la nouvelle législature, celle d'ériger l'hémicycle en un espace de «dialogue responsable», en vue d'accompagner les réformes économiques en cours, tout en fixant le cap sur une «pratique démocratique» exigeante, entièrement guidée par la concordance pour l'intérêt exclusif de la patrie et de la souveraineté nationale.

Avant d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des récents incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, la présidente de l'APN a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Revenant notamment sur le rôle des députés, Mme Boufedeche a fait ressortir la portée de leur mandat, observant que «les fonctions publiques ne sont pas un privilège mais une responsabilité» et que «la responsabilité n'est pas un poste mais un devoir». Dans cette optique, elle a exhorté les députés à être «une voix sincère», en accomplissant leurs missions législatives et de contrôle «avec sérieux et compétence».

Plus encore, la présidente de l'APN a mis l'accent sur la nécessité impérieuse de faire de la nouvelle législature «un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique». «La divergence et la compétition politique sont des composantes naturelles de la vie démocratique», a-t-elle affirmé, avant de poursuivre que «le dénominateur commun sur lequel nul ne devrait diverger demeure l'Algérie et son intérêt supérieur».

La présidente de la Chambre basse a avancé que l'Algérie, engagée dans la diversification de son économie, l'amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement et le développement des services publics et numériques, aurait besoin d'une législature en mesure d'accompagner ces évolutions et d'apporter «davantage de clarté juridique et de confiance dans l'avenir».

Boufedeche a, dans ce contexte, fait part de sa volonté de booster la coordination et la concertation avec le Conseil de la nation, en vue de permettre aux textes d'atteindre «les plus hauts niveaux de maturité, de précision et d'efficacité».

Au sujet des conséquences des incendies, elle a avancé que les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avaient été «décisives et rapides», traduisant, selon ses termes, «la force et la présence de l'État».

L'oratrice a, par ailleurs, exprimé son soutien à la décision présidentielle relative à l'élaboration du projet de loi prévoyant la peine de mort.

Sur un autre volet, Khalida Boufedeche a fermement soutenu les démarches, essentiellement destinées à protéger les deniers publics, à lutter contre la corruption et à consacrer les principes de responsabilité et de reddition de comptes.

De même, Boufedeche a martelé que «la présence de l'Algérie à l'extérieur reflète, bel et bien, la force de sa décision nationale et sa place conséquente parmi le concert des Nations». Elle a déclaré, à ce sujet, que l'institution législative apportait son soutien «aux choix souverains» du chef de l'État, notamment en ce qui concerne la décision de rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Boufedeche a par ailleurs réaffirmé les positions de l'Algérie concernant la Palestine et le Sahara occidental. Elle a insisté sur le droit de l'Afrique «au développement et au progrès», ainsi que sur le rejet de «toutes les formes de domination et de dépendance». La présidente de l'APN a également évoqué les Algériens établis à l'étranger, soulignant la nécessité de maintenir un contact permanent avec la diaspora et de rester à l'écoute de leurs préoccupations.

APPEL À UNE LARGE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LOCALES

À l'approche des élections locales prévues le 28 novembre prochain, Boufedeche a préconisé «un engagement positif et responsable», afin de concourir à la réussite de cette échéance électorale, avant de plaider en faveur de «la participation populaire forte et large», en raison du rôle des élus locaux dans la prise de décisions en lien avec les enjeux de bien-être des citoyens. Elle a également plaidé pour «une Assemblée moderne», capable d'accompagner la transformation numérique et de recourir aux nouvelles technologies. Mme Boufedeche a, au demeurant, mis en exergue le rôle crucial de l'ANP dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, pour défendre la patrie.

Boufedeche a rendu hommage aux différents corps de sécurité pour leur action en faveur de la protection des citoyens et leur lutte contre «la criminalité organisée, la contrebande, les stupéfiants et les substances psychotropes», tout en soulignant l'importance d'un travail intersectoriel préventif.

Elle a, en définitive, rappelé la dimension indispensable et intransigeante de la fidélité aux sacrifices des martyrs et au legs des moudjahidine, de même que la contribution à «la poursuite de l'édification de la nouvelle Algérie et à la consolidation de son essor».

Khalil Aouir

L'indemnisation des sinistrés touche à sa fin, selon Sayoud

LE MINISTRE de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a affirmé, hier, que les opérations d'indemnisation des personnes touchées par les incendies ayant récemment frappé plusieurs wilayas du pays, ainsi que la réhabilitation des zones sinistrées, sont désormais dans leur phase finale.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, le ministre a indiqué que, conformément à la décision du président de la République, l'opération est achevée dans les wilayas n'ayant pas enregistré d'importants dégâts. À Jijel, en revanche, l'opération est arrivée à sa dernière étape, a précisé Saïd Sayoud, évoquant les «dernières retouches».

Concernant les établissements scolaires endommagés par les incendies, le ministre a assuré que l'ensemble des écoles concernées ont été réhabilitées et remises en état, à l'approche de la rentrée scolaire. S'agissant des logements touchés, Saïd Sayoud a expliqué que la prise en charge et la réhabilitation des habitations classées dans les catégories verte et orange sont presque achevées. Quelques logements classés dans la catégorie rouge restent à traiter et devraient l'être prochainement.

Dans ce cadre, l'État assure la prise en charge des personnes concernées, notamment à travers la mise à leur disposition de logements, a-t-il ajouté. Le ministre a également indiqué que l'opération d'indemnisation a porté sur le cheptel et le mobilier domestique endommagés. La prochaine étape concernera l'indemnisation des arbres fruitiers, tandis que l'opération de replantation débutera à partir du 15 octobre prochain.

S. N.

ACHEMINEMENT DE L'EAU DESSALÉE VERS LES WILAYAS DE L'INTÉRIEUR

Bouzegza insiste sur l'accélération des raccordements

Dans une démarche de renforcement de la sécurité hydrique et d'une distribution équilibrée des ressources en eau, l'acheminement de l'eau dessalée vers les wilayas de l'intérieur constitue une priorité. C'est dans ce sens que le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a appelé à accélérer le rythme de réalisation des projets de raccordement.



Lounès Bouzegza.

La production de l'eau dessalée n'est pas une fin en soi. L'objectif est aussi d'acheminer cette eau vers les wilayas de l'intérieur du pays, à travers la réalisation des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement. La question a été au centre d'une réunion de travail présidée par le ministre, laquelle a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets en cours de lancement ou de réalisation, lors de laquelle il a souligné la nécessité d'accélérer les procédures et de respecter les délais contractuels.

Bouzegza a, en effet, insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation, de respecter strictement les délais contractuels, de lancer les travaux du premier tronçon des nouveaux projets de raccordement et de poursuivre l'achèvement des procédures administratives relatives aux tronçons restants, ce qui permettra la mise en service de ces projets dans les meilleurs délais.

Il a en, outre, souligné la nécessité de poursuivre le travail et la coordination sur le terrain entre les différents intervenants, tout en veillant au strict respect de l'échéancier établi, afin de «garantir la réalisation de ces projets dans les délais impartis» et d' «atteindre les objectifs nationaux visant à renforcer la sécurité hydrique et à améliorer le niveau du service public de l'eau potable».

Ces projets portent sur la réalisation d'un système intégré de conduites d'adduction et de raccordement en aval, permettant d'acheminer l'eau dessalée vers les wilayas de l'intérieur, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer la sécurité hydrique et à assurer une répartition équilibrée des ressources en eau.

Dans un communiqué, le département de l'Hydraulique est revenu sur cette réunion, lors de laquelle a été présenté exposés détaillés sur l'état d'avancement des préparatifs techniques et administratifs relatifs à ces projets à caractère stratégique, ainsi que sur l'avancement des travaux des projets en cours de réalisation.

La réunion a, en effet, permis de passer en revue l'état d'avancement de tous les projets. L'on peut citer le projet de raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Tlemcen, d'une capacité de production de 300 000 m3/jour, au profit des populations des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma, à travers un réseau de raccordement d'une longueur de 727 km.

L'état d'avancement du projet de raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Mostaganem, de la même capacité de production, a également été examiné.

Ce projet est destiné à l'approvisionnement des populations des wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt, à travers un réseau de raccordement d'une longueur de 317 km. Il a été également question lors de cette réunion des projets de raccordement et d'adduction en cours, à l'instar du projet de raccordement à partir de la station de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 vers la wilaya de Blida a été passé en revue, en plus du projet de raccordement à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche, dans la wilaya d'El Tarf, dont une grande partie des travaux de ce projet a été achevée et mise en service.

Liia Ait Akli

ALGERIE – BIELORUSSIE

Les opportunités dans l'industrie passées en revue

L'ALGÉRIE et la Biélorussie œuvrent à renforcer la coopération dans le secteur de l'industrie. Les opportunités de partenariat ont été passées en revue à l'occasion d'une rencontre qui a réuni le ministre de l'Industrie avec l'ambassadeur de Biélorussie en Algérie, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires. Les moyens de développer la coopération entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement ont été examinés par les deux parties, a indiqué le ministère dans un communiqué. La rencontre, tenue en présence des cadres du ministère et du P-DG de groupes publics du secteur industriel, a permis de faire le point sur l'avancement des projets de partenariat entre les deux pays, en attendant la finalisation du cadre devant permettre leur concrétisation sur le terrain. La rencontre a également porté sur les possibilités de développement du partenariat entre les entreprises algériennes et biélorusses dans divers domaines à forte valeur ajoutée. Les deux parties ont, en outre, évoqué l'importance de l'intensification des contacts directs entre les entreprises et les opérateurs économiques pour l'établissement de partenariats productifs et durables, permettant la concrétisation de projets d'investissement et industriels communs, ainsi que le transfert d'expertises et de technologies. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de poursuivre le suivi des projets de partenariat existants et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, tout en tirant parti des expertises et des potentialités offertes par les entreprises biélorusses dans plusieurs domaines, à même de contribuer à soutenir et à développer le tissu industriel national.

Hamid B.

Protocole d'accord entre Giplait et Belakt

LE GROUPE public laitier Giplait a signé un protocole d'accord avec la société biélorusse Belakt, ouvrant la voie à l'échange d'informations entre les deux parties, en prélude à la création d'une société mixte spécialisée dans la production de lait infantile en Algérie, a indiqué le groupe public dans un communiqué. Le protocole d'accord a été signé à Alger par la P-DG du Groupe Giplait, Samah Lahlouh, et le directeur général de Belakt, Loubik Vitaly. La cérémonie de signature s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions entre les deux parties en vue de concrétiser le projet de production de lait infantile et d'élaborer le plan d'action de la future société mixte. Elle s'est déroulée en présence de cadres du groupe public et de la société Belakt, ainsi que d'une représentante du ministère biélorusse de l'Agriculture. Selon la même source, cette rencontre a également permis à la délégation biélorusse de prendre connaissance de la qualité et de la diversité des produits du Groupe Giplait.

M. B.

PRODUCTION DE LAIT INFANTILE PAR BALADNA ALGÉRIE

Tous les moyens mobilisés pour réaliser le projet dans les délais

L'ALGÉRIE et le Qatar mobilisent tous les efforts pour concrétiser dans les meilleurs délais le projet de production de lait infantile de Baladna Algérie, et ainsi contribuer à répondre aux besoins locaux en la matière. En plus d'avoir examiné les moyens de renforcer le partenariat et l'investissement dans le secteur de l'industrie, le projet de production de lait infantile a été à l'ordre du jour d'une rencontre qui a réuni le ministre de l'Industrie, Farid Kourtal, avec une délégation du groupe qatari «Power International Holding», reçue mardi en fin de journée au siège du département de l'Industrie en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab. Avec la délégation de Power International Holding, conduite par le directeur exécutif du groupe, Ramez Al-Khayyat, un point sur l'état d'avancement des procédures liées à la concrétisation du projet de Baladna Algérie pour la production de lait infantile a été fait. Un projet qui est à même de contribuer à répondre aux besoins du marché national, renforcer la production locale et réduire la facture des importations. Le ministre de l'Industrie a ainsi réaffirmé l'engagement de son département à accompagner le projet et assurer la coordination entre les différentes parties concernées, afin de permettre sa concrétisation dans les meilleures conditions et d'établir un partenariat équilibré et mutuellement bénéfique, fondé sur le principe «gagnant-gagnant», a indiqué le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Il a été également lors de cette rencontre de l'importance d'accompagner le projet par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ceci, à travers la mise en place de programmes de formation spécialisés adaptés aux besoins du projet. «Cette démarche vise à former et à mobiliser une main-d'œuvre algérienne qualifiée, à répondre aux besoins du projet en compétences et en ressources humaines, et à renforcer l'intégration locale», a précisé la même source. Les deux parties ont convenu en outre de poursuivre la coordination et les consultations autour du projet, et de travailler à finaliser les procédures nécessaires à sa concrétisation dans les meilleurs délais. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence également de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, du président du conseil d'administration de Baladna Algérie, ainsi que d'une délégation de haut niveau du groupe qatari et de sa filiale UCC Holding, ainsi que du P-DG du groupe Madar et plusieurs cadres du ministère de l'Industrie, les opportunités de renforcer la coopération et l'investissement bilatéral dans le secteur de l'industrie ont été examinées par les deux parties.

L. A. A.

VENTE D'ARTICLES SCOLAIRES

Médéa lance une caravane à travers les communes

PLUSIEURS véhicules chargés de différents articles et fournitures scolaires se sont ébranlés hier du siège de la wilaya en direction de certaines communes, après le coup d'envoi donné par le wali Djilali Doumi.
Organisée par la direction du commerce de la wilaya de Médéa, en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie, de la direction de l'éducation et la participation de l'Union des commerçants et artisans, la caravane sillonnera plusieurs communes de la wilaya. Dédiée exclusivement à la rentrée scolaire, la caravane dite de solidarité organise la vente de fournitures, de livres, d'articles scolaires et de chaussures, impliquant une vingtaine d'opérateurs du secteur économique et des services des collectivités locales.
La direction du commerce indique que la caravane offre l'opportunité de la vente directe du fournisseur aux parents d'élèves, à des prix compétitifs concernant aussi bien les articles scolaires qu'en ce qui concerne les fournitures et les cartables, ainsi que les blouses, les vêtements et les chaussures.
En outre, la caravane compte des espaces réservés au manuel scolaire sous la houlette du Centre régional de distribution et de documentation pédagogique (CRDDP), dont le premier responsable a affirmé la disponibilité des livres scolaires pour tous les cycles d'enseignement, y compris pour les nouveaux livres de 1re et 2e années scolaires et des langues anglaise et française.
La multiplication des marchés commerciaux, où l'offre de fournitures et d'articles scolaires est abondante et à des prix compétitifs, constitue une opportunité pour les consommateurs pour satisfaire leurs besoins avec sérénité eu égard à la disponibilité et à la variété des produits. Car, est-il rappelé, l'organisation de la caravane vient s'ajouter à l'ouverture de six marchés de proximité et de deux points de vente situés au niveau des daïras de Médéa, Berrouaghia, Beni Slimane, Tablat, Ksar El Boukhari, Sidi Naamane, Guelb El Kebir et gare routière de Médéa.
Dans ses orientations, le wali a appelé à une bonne organisation de ces manifestations commerciales pour une stabilité des prix afin de rendre les fournitures scolaires accessibles aux ménages à bas revenu. Il a également insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts de tous les partenaires de la rentrée scolaire pour soulager les petites bourses des frais de la rentrée et assurer le succès de cette rentrée sociale.
Drainant beaucoup de monde, notamment des pères de famille à la recherche de fournitures scolaires à des prix modiques pour remplir les cartables de leurs enfants scolarisés, les marchés de proximité comptent de nombreux stands achalandés où sont exposés divers articles, dont des cahiers, des cartables et des sacs à dos, des blouses de différentes couleurs, des stylos et des crayons provenant d'usines locales ou de l'étranger.

Nabil B.

ELÈVES DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE

Les procédures de réintégration à partir du 22 septembre

Le ministère de l'Education nationale a annoncé que l'opération de réintégration des élèves des cycles moyen et secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, débutera le mardi 22 septembre courant, a indiqué un communiqué du ministère.

A cet effet, le ministère de l'Education nationale informe les parents souhaitant introduire des demandes de réintégration de leurs enfants dans les cycles de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire général et technologique, que cette opération se poursuivra jusqu'au samedi 3 octobre 2026 à minuit.
L'opération se déroule «exclusivement via le système d'information du secteur de l'Education nationale», les parents souhaitant réintégrer leurs enfants étant tenus de remplir le formulaire de demande de réintégration via l'espace qui leur est réservé dans le système d'information du secteur. «Le parent ou le tuteur légal doit introduire une demande via son compte sur l'espace parents, auquel il peut accéder à travers le portail national des services numériques, en utilisant la technique d'authentification unique «SSO», via le lien : https://dzds.dz ».
«Une demande de réintégration peut être introduite directement via l'espace parents, à travers le lien https://awlyaa.education.dz , en remplissant le formulaire électronique réservé aux demandes de réintégration». Les non inscrits sur le système d'information du secteur de l'Education nationale, «doivent premièrement créer un compte personnel sur l'espace Parents (Awlyaa), puis remplir le formulaire électronique dédié à la demande de réintégration, dans les délais fixés ci-dessus», selon le communiqué.
Dans ce cadre, le ministère a précisé que «les demandes de réintégration seront examinées conformément à la réglementation en vigueur, et les résultats de l'examen des demandes seront communiqués le mercredi 7 octobre 2026 via l'espace Parents et les établissements éducatifs», soulignant que «les élèves dont les demandes de réintégration ont été acceptées sont tenus de rejoindre leurs établissements scolaires à partir du jeudi 8 octobre 2026».
«Tout élève qui ne rejoint pas son établissement scolaire, sans motif valable, au plus tard le lundi 12 octobre 2026, est considéré comme ayant renoncé à son droit à la réintégration et le bénéfice découlant de la décision d'acceptation sera annulé», ajoute le texte. Le ministère a également rappelé que «les élèves nés en 2010 et les élèves aux besoins spécifiques nés en 2008 seront systématiquement réintégrés, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur». Le ministère précise que toute opération de réintégration effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Education nationale, ou sans le respect des procédures et des délais fixés, est considérée comme nulle et non avenue.



Une opération exclusivement en ligne.

Hamid B.

DASS DE BLIDA

Les préparatifs de la rentrée scolaire fin prêts

À QUELQUES jours de la rentrée scolaire 2026-2027, la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Blida a pris plusieurs mesures pour assurer de bonnes conditions de scolarisation des élèves à besoins spécifiques et aux enfants issus de familles défavorisées.
Le premier responsable de la DASS a indiqué récemment que plus de 59 600 élèves ont bénéficié d'une bourse scolaire. Il a également fait état de la rénovation et du réaménagement des établissements et centres spécialisés de la wilaya, ainsi que de la mise à disposition de manuels scolaires au profit des élèves à besoins spécifiques.
Dans le même ordre d'idées de la rentrée, 2 650 cartables contenant les fournitures scolaires nécessaires ont été acquis. Une partie a été remise à la Direction de l'éducation afin d'être distribuée aux élèves issus de familles nécessiteuses, tandis que d'autres cartables seront destinés aux établissements et services spécialisés. «Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions», a déclaré le directeur de la DASS, précisant que plusieurs établissements spécialisés ont bénéficié de travaux de rénovation et de réaménagement.
Il a notamment cité l'école primaire Ben Achour, spécialisée dans l'accueil des élèves sourds et malentendants, dont la cantine et le dortoir ont été rénovés. L'annexe du Centre médico-psycho-pédagogique pour enfants handicapés de Bouinan a également bénéficié de travaux. Des ouvrages en braille ont également été mis à la disposition des élèves malvoyants de l'école d'Oulad Yaïch pour les cycles primaire et moyen.
Le transport scolaire figure également parmi les mesures prises afin de faciliter la scolarisation des élèves concernés et de garantir leur accès aux établissements spécialisés. Concernant les cartables, le responsable a précisé que la wilaya a bénéficié d'un quota de 1748 cartables financé par le ministère de la Solidarité nationale. Ceux-ci seront transmis à la Direction de l'éducation pour être distribués aux enfants issus de familles nécessiteuses.

T . Bouhamidi

MASCARA

Plus de 33 700 cartables distribués

DANS le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire et des mesures visant à soutenir les élèves issus des familles ciblées, 33 746 cartables scolaires ont été distribués hier à travers les communes de la wilaya de Mascara.
Cette opération, supervisée par le wali Fouad Aïssi, mobilise plusieurs contributeurs, dont le budget de la wilaya, les communes et le ministère de la Solidarité nationale, afin de contribuer à alléger les charges scolaires des familles et assurer aux élèves des conditions favorables pour entamer la nouvelle année scolaire.
À travers cette initiative, les autorités locales entendent assurer la prise en charge des catégories ciblées et contribuer à créer des conditions favorables à la scolarisation. L'action vise notamment à consacrer le principe d'égalité des chances entre les élèves et à réduire les charges liées à la rentrée scolaire pour les familles bénéficiaires.
La répartition de la dotation fait ressortir une mobilisation de plusieurs parties. Les communes ont ainsi apporté la contribution la plus importante avec 24 696 cartables financés sur leurs budgets, tandis que le budget de la wilaya a permis de financer 6 000 cartables. Le ministère de la Solidarité nationale a, pour sa part, contribué à hauteur de 3050 cartables. Lors d'un échange avec les représentants de la presse, le wali a mis en avant la dimension sociale de cette opération, qu'il a présentée comme une traduction de l'attention accordée par les autorités locales au renforcement de la solidarité et à la prise en charge des familles concernées.
Cette action s'inscrit ainsi dans la poursuite des mesures engagées pour accompagner le démarrage de la nouvelle année scolaire et permettre aux élèves concernés de rejoindre les établissements scolaires dans des conditions appropriées. Les autorités locales entendent, à travers ces dispositifs, soutenir la scolarité des élèves et préserver leur droit à l'éducation, tout en contribuant à alléger les dépenses auxquelles les familles doivent faire face à l'occasion de chaque rentrée.
Le wali a également souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des différentes mesures destinées à garantir une rentrée scolaire réussie et accompagner le parcours éducatif des élèves tout au long de l'année.

D'Oran, Brahim Mazi

SERGEI LAVROV :

«Si l'Europe attaque la Russie, la guerre sera très courte»

Le chef de la diplomatie russe a de nouveau mis en garde, ce 16 septembre, contre toute velléité militaire européenne à l'égard de la Russie, assurant qu'une attaque menée par un pays européen se solderait par une guerre «très courte».



Par ailleurs, tout déploiement occidental en Ukraine serait considéré comme une déclaration de guerre. Lors de sa prise de parole au Festival mondial de la jeunesse, ce 16 septembre, Sergueï Lavrov a de nouveau mis en garde contre le soutien à Kiev que certaines chancelleries occidentales entendent pousser plus loin, notamment à travers le déploiement de soldats directement sur le sol ukrainien, une hypothèse évoquée dès février 2024 par le président français Emmanuel Macron. Un tel déploiement « équivaudrait, de la part de l'Europe, à une déclaration de guerre directe, et non plus hybride », a averti le ministre, faisant écho aux mises en garde formulées par le président russe à ce sujet. Le 12 septembre, en marge du sommet des BRICS en Inde, Vladimir Poutine avait averti que tout déploiement européen en Ukraine équivaudrait à « une guerre contre la Russie ». « Aujourd'hui, ils font peur à leur propre population avec une prétendue menace russe qui existerait, prétendument, depuis l'époque soviétique. Mais une telle menace n'existe pas et n'a jamais existé. Nous ne menaçons pas les pays européens et nous n'en avons pas l'intention. Pour quelle raison le ferions-nous ? », avait également déclaré le chef de l'État russe. La Russie est régulièrement présentée en Occident comme une menace, sur fond de discours évoquant la perspective d'une guerre ouverte à l'horizon 2030. « C'est devenu le thème le plus récurrent des discours des élites européennes actuelles et des dirigeants installés à Bruxelles », a fustigé Lavrov, après avoir évoqué le « choix d'endiguer la Russie » que l'Occident a fait « depuis longtemps ». « Si l'Europe, qui parle quotidiennement de préparation à une guerre contre la Russie, nous attaque, alors ce sera une tout autre guerre, et elle sera très courte », a assuré Sergueï Lavrov, qui avait déjà tenu des propos similaires dans une interview diffusée sur la chaîne Perviy Kanal le 8 septembre.

R. I.

ARABIE SAOUDITE

Riyad accuse les Houthis d'avoir visé La Mecque

RIYAD affirme avoir intercepté un drone houthi au sud de La Mecque, avant son entrée dans l'espace aérien de la ville sainte – une accusation aussitôt démentie par les rebelles yéménites, qui dénoncent un «mensonge éculé». Cet incident survient alors que les attaques houthies contre le territoire saoudien se multiplient depuis début septembre. L'escalade entre l'Arabie saoudite et les Houthis touche désormais un lieu particulièrement sensible. Riyad a accusé, mercredi 16 septembre, les rebelles yéménites d'avoir lancé un drone en direction de La Mecque, ville la plus sainte de l'islam. Une version catégoriquement rejetée par le mouvement soutenu par l'Iran. Selon la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, les défenses aériennes du royaume ont intercepté mardi 15 septembre un drone au sud de La Mecque, avant son entrée dans l'espace aérien interdit entourant la ville. Son porte-parole, Turki al-Maliki, affirme que l'appareil avait été lancé par les Houthis et présente l'incident comme une tentative de viser la ville sainte. Il a prévenu que la sécurité des deux saintes mosquées, à La Mecque et Médine, constituait une « ligne rouge ». Un démenti catégorique des Houthis Les Houthis opposent une tout autre version. Un responsable de leur bureau politique, Hazm al-Assad, a qualifié l'accusation de « mensonge éculé », tandis qu'une source militaire du mouvement a assuré qu'aucune menace provenant du Yémen ne visait La Mecque ou les autres lieux saints musulmans. L'incident survient dans un contexte de forte reprise des hostilités entre les Houthis et l'Arabie saoudite. Depuis le début du mois de septembre, le mouvement yéménite a multiplié les tirs de missiles et de drones contre le territoire saoudien. Lundi, des attaques contre Khamis Mushait, Abha et Taïf ont notamment fait 13 blessés civils selon la coalition. La dimension symbolique de l'accusation saoudienne est considérable. La Mecque accueille chaque année des millions de musulmans pour le Hajj et l'Omra. Une alerte de sécurité y avait d'ailleurs été déclenchée mardi, une première depuis près d'une décennie. Riyad affirme qu'il s'agit de la deuxième tentative houthie visant La Mecque, après le lancement d'un missile balistique en juillet 2017, une attribution que les Houthis avaient également contestée.

R. I.

QUINZE ANS APRÈS AVOIR IMPOSÉ L'AUSTÉRITÉ À LA GRÈCE

L'Allemagne cherche désormais à s'inspirer de son redressement

LA VISITE du président de l'Eurogroupe à Berlin coïncide avec un moment où l'économie allemande peine à retrouver la croissance. Quinze années après la crise grecque, la situation a changé : l'Allemagne regarde de près le redressement d'Athènes, et les réformes ayant permis à la Grèce d'améliorer ses comptes publics et son économie nationale. Le président de l'Eurogroupe, Kyriakos Pierrakakis, effectue ce 15 septembre sa première visite officielle en Allemagne depuis sa prise de fonctions. À Berlin, il a rencontré le chancelier Friedrich Merz ainsi que le vice-chancelier et ministre des Finances Lars Klingbeil. Les échanges ont porté sur la croissance, la compétitivité, la coordination budgétaire et l'intégration financière de la zone euro. La visite survient alors que l'économie allemande reste en difficulté. Après deux années de récession en 2023 et 2024, la croissance n'a atteint que 0,2 % en 2025 et le gouvernement ne prévoit qu'une progression de 0,5 % en 2026. L'industrie allemande continue notamment de subir le coût élevé de l'énergie, la concurrence chinoise et un déficit persistant d'investissement. Cette faiblesse donne un relief particulier au déplacement de Pierrakakis. Longtemps associée à la crise de la dette et aux plans d'austérité, la Grèce affiche désormais des indicateurs économiques et budgétaires nettement plus favorables. Un changement de situation qui ne passe pas inaperçu en Allemagne. Quand Berlin demande conseil à Athènes Le contraste apparaît clairement dans un entretien accordé par Pierrakakis au quotidien économique allemand Handelsblatt. Interrogé sur les conseils qu'il pourrait donner à Lars Klingbeil, le responsable grec préfère d'abord rester prudent. Le journaliste insiste alors : « Allez-y, je vous écoute ! L'Allemagne aurait bien besoin d'un peu d'inspiration. » Pierrakakis préfère rappeler les résultats obtenus par son pays. « Nous avons pu surmonter une décennie de difficultés », explique-t-il. Il met en avant la baisse du chômage, les excédents budgétaires primaires et une croissance grecque deux fois supérieure à la moyenne de la zone euro. La scène contraste fortement avec les années 2011-2012. À l'époque, l'Allemagne d'Angela Merkel et de Wolfgang Schäuble figurait parmi les principaux défenseurs des programmes d'austérité négociés avec la Commission européenne, la BCE et le FMI en échange de l'aide financière accordée à Athènes. La Grèce avait dû réduire les retraites et les salaires publics, augmenter les impôts, engager des privatisations et réformer son marché du travail. Le prix économique et social avait été considérable.

L'économie grecque avait perdu environ un quart de sa richesse et le chômage avait approché 27 %. Depuis, la situation s'est nettement redressée. En 2025, la Grèce a enregistré un excédent public de 1,7 % du PIB, tandis que sa dette est retombée à 143,5 % du PIB au premier trimestre 2026, après avoir dépassé 200 % au plus fort de la crise sanitaire. L'Europe face à ses propres fragilités Pierrakakis se garde néanmoins de présenter l'expérience grecque comme une recette à reproduire à l'identique. « Les économies seules ne suffisent pas », souligne-t-il. Il insiste également sur les investissements dans la productivité, l'énergie, la numérisation et la défense. Après sa rencontre avec Lars Klingbeil, le président de l'Eurogroupe a élargi son propos aux difficultés qui pèsent sur l'économie européenne. Il a notamment cité le conflit en Ukraine, la situation au Moyen-Orient, le niveau élevé des prix de l'énergie et les pressions inflationnistes qui continuent d'affecter les entreprises et les ménages.

Dans ce contexte, Pierrakakis estime que les économies européennes doivent être moins vulnérables aux chocs extérieurs tout en conservant des finances publiques soutenables. Son argument s'appuie sur l'expérience grecque : les réformes peuvent être douloureuses au départ, affirme-t-il, mais finissent par produire des résultats économiques, politiques et sociaux. Quinze ans après les années d'austérité, le renversement est difficile à ignorer. L'Allemagne, qui incarnait autrefois la discipline économique au sein de l'Europe, cherche désormais à relancer une industrie fragilisée et une croissance presque à l'arrêt, tandis que l'expérience grecque s'invite dans le débat économique à Berlin.

R. I.

EL TARF

450 apiculteurs bénéficient d'une formation

PAS MOINS de 450 apiculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de formations visant à développer leurs compétences et à leur enseigner les techniques modernes en matière de production de miel, selon la chambre de l'agriculture.
Le président de cette chambre, Saci Laâbadlia, a précisé à l'APS, en marge d'une journée d'étude sur «l'extraction des produits de la ruche», organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf, que ces stages, initiés par la chambre d'agriculture, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de conventions conclues avec les directions des services agricoles, de la formation et de l'enseignement professionnels, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).
Ces stages de formation ont permis de «transmettre aux agriculteurs les techniques les plus récentes en matière d'élevage des reines et de gestion des ruches», selon M. Laâbadlia qui a précisé que ces formations sont encadrées par des spécialistes des instituts agricoles locaux et nationaux.
Soulignant que l'apiculture est pratiquée dans les communes à caractère forestier, montagneux et pastoral de la wilaya, le même responsable a précisé que la wilaya d'El Tarf compte près de 1.000 apiculteurs qui produisent annuellement de 1 500 à 1 600 quintaux de 15 variétés de miel, avant d'ajouter qu'il était prévu de distribuer ''prochainement'' 1 200 ruches aux agriculteurs et à leurs enfants ayant suivi des formations dans ce domaine.
Les participants à cette journée d'étude, organisée en coordination avec l'association «Manahil Ech-Chark», et dont le coup d'envoi a été donné par l'inspecteur général de la wilaya, Abdenacer Zeraoulia, a réuni des apiculteurs des wilayas d'El Tarf, de Relizane, de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Souk Ahras et d'Annaba qui ont débattu de plusieurs thèmes parmi lesquels «le venin d'abeille et son extraction», «l'insémination artificielle», «l'élevage des reines» et «la santé des abeilles».
Une exposition consacrée aux différents produits de la ruche et aux matériels utilisés par les apiculteurs a également été organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine.

R. R.

OLYMPIADES DES MÉTIERS 2026

Près de 900 stagiaires aux épreuves régionales à Sétif

Le coup d'envoi des épreuves régionales des olympiades des métiers 2026 a été donné à l'Institut de formation professionnelle Guembour-Saïd de Sétif, avec la participation de 886 stagiaires issus d'établissements de formation de 18 wilayas du pays.

Présidant le coup d'envoi de cet événement mardi, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a précisé que les olympiades des métiers «ne sont pas seulement un concours ou un test de compétences techniques, mais un espace de découverte de jeunes talents, et d'ancrage d'une culture de l'excellence et de la qualité».
Un espace, a-t-il poursuivi, destiné à «encourager l'esprit de compétition positive, la créativité et l'innovation, et qui constitue une occasion pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre stagiaires et formateurs de différentes spécialités issus de plusieurs wilayas du pays.
De son côté, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif, Ahmed Belgoumri, a indiqué que ces olympiades que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise chaque année, juste avant la session d'octobre, se dérouleront sur trois jours sous le slogan «Les olympiades des métiers, un défi pour la créativité et le savoir-faire».
Les participants à cet événement s'affronteront dans 47 spécialités afin de mettre en valeur leurs capacités et leurs compétences professionnelles et, par là même, de se qualifier pour les épreuves nationales, selon M. Belgoumri qui a souligné que ses services ont mobilisé, en coordination avec la wilaya de Sétif, tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement des compétitions, en offrant des conditions adéquates aux participants, aux encadrants et aux délégations qui les accompagnent.
Le même responsable a estimé que cet événement constitue une étape importante pour découvrir les jeunes talents, encourager la créativité et l'excellence dans les différentes disciplines et professions, et ancrer une culture de la compétition professionnelle chez les stagiaires.



Outre les autorités locales civiles et militaires, la cérémonie d'ouverture de ces olympiades a réuni de nombreux acteurs du secteur, tels que le président de la chambre de commerce et d'industrie «El Hidhab», Ali Mansouri, ainsi que les directeurs de la formation et de l'enseignement professionnel des wilayas participantes, parmi lesquelles Sétif, Constantine, Mila, Bordj Bou Arreridj, Bejaïa, Jijel, Ouled Djellal, Biskra et Oum El Bouaghi.

R. R.

TLEMCEN

Cinq nouvelles structures éducatives réceptionnées

CINQ NOUVELLES structures éducatives seront réceptionnées dans la wilaya de Tlemcen en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a indiqué hier le secrétaire général de la direction de l'Education, Kadouri Cheikh.
Il s'agit de trois écoles primaires, dont deux implantées dans la commune de Hennaya et une dans celle de Beni-Snous, ainsi que d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Sabra et d'un lycée dans la commune d'Aïn-Ghoraba, a précisé le même responsable.
Kadouri Cheikh a expliqué que ces structures éducatives ont été implantées à proximité des quartiers à forte densité de population des communes concernées, une mesure qui devra contribuer à réduire les déplacements des élèves vers des établissements éloignés de leurs domiciles et à améliorer leurs conditions de scolarisation.
La réception progressive d'autres équipements et établissements éducatifs, actuellement en cours de réalisation, est également prévue durant les mois d'octobre et novembre prochains, a fait savoir la même source. Concernant les effectifs attendus pour la prochaine rentrée scolaire, le responsable a indiqué que 145.206 élèves rejoindront les établissements de l'enseignement primaire, 102.707 ceux de l'enseignement moyen et 50.850 ceux de l'enseignement secondaire.
Dans le domaine de la restauration scolaire, 130.290 élèves bénéficieront de repas servis au niveau de 524 cantines scolaires. Par ailleurs, le transport scolaire sera assuré au profit de 357.798 élèves par 498 autobus répartis entre 295 établissements éducatifs. La wilaya de Tlemcen compte 564 écoles primaires, 175 collèges d'enseignement moyen et 72 lycées, a-t-on rappelé.

R. R.

LAGHOUAT

Réception de plusieurs établissements en prévision de la rentrée

LE SECTEUR de l'éducation de la wilaya de Laghouat va réceptionner plusieurs structures éducatives en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, afin de consolider les conditions de scolarisation, apprend-on mardi auprès de la Direction du secteur.
Il s'agit de onze (11) groupements scolaires, cinq (5) collèges et trois (3) lycées, en plus de cantines et de classes d'extension, ce qui permettra d'augmenter les capacités d'accueil et de prendre en charge les élèves à tous les paliers de l'enseignement.
Le directeur de l'éducation de la wilaya de Laghouat, Aissa Kerkari, a précisé que les préparatifs de la rentrée scolaire s'inscrivent dans le cadre d'un programme visant à garantir la préparation des établissements scolaires et à offrir les conditions propices au bon démarrage de l'année scolaire.
Il a ajouté que les nouveaux projets ont été conçus selon des normes modernes tenant compte des aspects fonctionnels et esthétiques, tout en veillant à fournir des équipements pédagogiques et des installations répondant aux exigences du système éducatif, notamment des aires de détente et de sport (en gazon synthétique).
En matière de dispositions organisationnelles, la direction de l'Education a mené à bien les différentes démarches liées à la rentrée scolaire, notamment la mise en place du cadre pédagogique grâce à la finalisation de la nomination des enseignants et des directeurs à tous les niveaux d'enseignement, ainsi que la finalisation des inscriptions, garantissant ainsi le démarrage de la nouvelle année scolaire dans des conditions organisationnelles adéquates et la stabilité des établissements scolaires dès le premier jour de classe.

R. R.

14E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Dix pays au rendez-vous, l'Espagne à l'honneur à Alger

Alger accueillera, du 18 au 22 septembre, la 14ème édition du Festival culturel international de danse contemporaine (Fciidc). Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, à Ouled Fayet, le rendez-vous réunira des artistes de dix pays, avec l'Espagne comme invité d'honneur, autour du thème «La danse, langage universel de paix et de rencontre, annonce un communiqué du commissariat du festival .

Placée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, cette édition intervient quelques semaines après les incendies qui ont touché plusieurs régions du pays. Le commissariat du festival a exprimé sa solidarité avec les familles affectées par cette épreuve. Le choix du thème entend ainsi inscrire la manifestation dans une réflexion sur la capacité de la création artistique à favoriser le dialogue et le rapprochement entre les cultures, précise le document.

La présence espagnole constitue l'un des principaux axes de cette 14ème édition. Elle permettra de mettre en avant une scène chorégraphique qui fait dialoguer les formes traditionnelles, notamment le flamenco, avec les recherches contemporaines. La danseuse et chorégraphe espagnole Laura Fúnez devait d'ailleurs animer les 16 et 17 septembre à l'Opéra d'Alger un atelier de création auquel sont conviés des danseurs algériens, et, le travail réalisé donnera lieu à une présentation lors de la soirée d'ouverture du festival.

Laura Fúnez présentera également « La Danzaora », une création qui établit un dialogue entre la danse espagnole et le flamenco. Créé en 2026, le spectacle explore précisément cette rencontre entre héritage chorégraphique et recherche contemporaine, apprend-on en outre.



Outre l'Algérie et l'Espagne, la Chine, la Suisse, l'Italie, le Sénégal, la Russie, le Liban, la Palestine, la République tchèque et l'Égypte sont annoncés au programme. Chaque délégation apportera sa propre écriture chorégraphique, offrant au public un aperçu de la diversité des approches actuelles de la danse contemporaine.

La participation algérienne sera également importante avec huit compagnies issues de différentes wilayas. Leur présence permettra aux artistes locaux de confronter leurs pratiques à celles de professionnels étrangers et de renforcer les échanges au sein du réseau chorégraphique, précisent par ailleurs les organisateurs.

La formation constitue un autre volet central du festival, puisque plusieurs masterclass seront organisées au profit des danseurs algériens avec la participation de chorégraphes des pays invités. Ces sessions porteront sur les techniques, les approches de création et l'interprétation en danse contemporaine. Une restitution publique est prévue lors de la clôture.

Le FCIDC rendra par ailleurs hommage à trois figures de la danse contemporaine en Algérie. Slimane Habbes, Farid Haouche et Moussa Noun seront honorés en marge des festivités. Aussi, une conférence-débat consacrée à «la danse contemporaine : levier de prévention des conflits et de promotion de la paix» complétera le programme, avec la participation du pédagogue et journaliste sénégalais Moussa Seydou Diallo. A noter que la 13ème festival tenu en 2025 a été placé sous le signe de la paix en mettant en avant le combat des Palestiniens

A. B.

YENNAYER 2977

Tlemcen se prépare pour la célébration officielle

LES PRÉPARATIFS de la célébration officielle de Yennayer 2977 s'accélèrent. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a reçu ce dimanche le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, pour examiner les principaux axes de la manifestation, prévue cette année à Tlemcen. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette édition sera organisée sous le slogan « Yennayer… une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble », annonce un communiqué du ministère.

Le programme prévoit notamment un colloque académique, des spectacles populaires, des espaces éducatifs et culturels ainsi qu'un « Marché de Yennayer » consacré à l'artisanat et aux traditions culinaires algériennes. Les préparatifs de la 7e édition du Prix présidentiel de littérature et de langue amazighes sont également sur la bonne voie.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, Mme Meddahi a salué les efforts que déploie le HCA ainsi que ses démarches pour «la promotion de la culture du pays, la valorisation du patrimoine et l'ancrage de l'unité nationale», précise-t-on de même source.

Dans ce contexte, elle a souligné que «le secteur est fin prêt à contribuer effectivement à la réussite de ce rendez-vous annuel majeur, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui vise à valoriser le patrimoine culturel, à ancrer les dimensions civilisationnelles de la nation algérienne, à renforcer l'identité nationale et l'unité du peuple algérien».

La ministre a précisé que le secteur du Tourisme s'attellera à «mobiliser les différents acteurs pour organiser des activités diverses à même de valoriser le patrimoine culturel et artistique du pays, avec la participation d'artisans représentant les différentes wilayas, en vue de présenter la diversité du patrimoine artisanal algérien».

Pour sa part, le SG du HCA a passé en revue les grandes lignes tracées par le Haut-Commissariat pour l'organisation de cette célébration nationale, qui aura pour slogan «Yennayer...une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble».

Il a également évoqué les activités au programme, à l'instar de l'organisation d'un Colloque national académique, de spectacles populaires, d'espaces éducatifs et culturels, outre l'organisation du «Marché de Yennayer» pour valoriser le patrimoine artisanal national et mettre en avant l'art culinaire algérien dans toute sa diversité, ainsi que le rôle des start-up qui sont à même de promouvoir cette célébration nationale.

M. Assad a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes étaient en cours.

A. B. / Agence



CULTURE ET SOLIDARITÉ

De Constantine à Jijel, une caravane pour redonner le sourire

LA SOLIDARITÉ avec les populations touchées par les incendies se poursuit à travers le pays. A Constantine, après les collectes de produits de première nécessité et l'acheminement de plusieurs convois vers les wilayas sinistrées, le secteur de la Culture et des Arts a engagé à son tour une action de proximité à travers une caravane culturelle destinée notamment aux enfants.

Baptisée « Caravanes culturelles Balsam », cette nouvelle initiative s'inscrit dans le plan culturel de solidarité lancé au niveau national sous le slogan « Main dans la main, une Algérie unie ». Le dispositif vise à accompagner les populations affectées par les incendies, mais accorde une attention particulière aux enfants, à travers le livre, les jeux éducatifs et les activités artistiques.

La caravane constantinoise a pris la direction de la commune d'Ouled Yahia Khadrouche, dans la daïra d'El Milia, à Jijel, l'une des régions durement touchées par les incendies. Elle est portée par la Direction de la culture et des arts de Constantine et la Bibliothèque principale de lecture publique Mustapha Nattour, avec la participation d'autres établissements culturels de la wilaya, d'artistes, d'associations culturelles et de différents acteurs du secteur.

L'objectif étant d'aller au-devant des enfants et des familles touchés par les sinsitres et leur apporter, au-delà des aides matérielles, un accompagnement culturel et humain, un moyen de recréer un espace de vie et d'expression après une période marquée par la peur, les pertes et le déplacement.

Cette dimension constitue l'une des particularités du dispositif national mis en place par le ministère de la Culture et des Arts. Les institutions culturelles des différentes wilayas ont, en effet, dans leur totalité, ouvert leurs portes aux dons destinés aux régions touchées et à organiser des caravanes, des bibliothèques mobiles et des activités éducatives et artistiques pour les enfants.

À travers cette mobilisation, le ministère entend également apporter des solutions aux conséquences psychologiques sur les populations. La caravane culturelle doit ainsi contribuer à accompagner enfants et adultes dans le dépassement du traumatisme provoqué par les incendies. Constantine avait déjà mobilisé ses institutions et ses acteurs civils, religieux et culturels pour venir en aide aux régions touchées. Des convois de plusieurs dizaines de camions ont notamment été dirigés vers Jijel et Béjaïa avec des produits alimentaires, médicaux et autres équipements nécessaires aux familles sinistrées.

La particularité de la caravane culturelle est d'ajouter à cette aide matérielle une autre forme de présence. Les artistes, les bibliothécaires, les animateurs et les associations prennent la route pour proposer aux enfants des moments de lecture, de création et d'échange. Le geste est symbolique, mais son contenu vise à remettre entre les mains d'un enfant un livre, un jeu ou des crayons, et lui permettre de retrouver, même temporairement, des activités ordinaires dans un environnement profondément bouleversé.

A. B.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF- DEP- 424024000048285
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N°..63..../2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION:

REALISATION D'UNE COLLEGE TYPE 5/200R A CENTRE EL HAMRI

PROJET :

REALISATION D'UNE COLLEGE TYPE 5/200R A CENTRE EL HAMRI

Lot : Unique

Partie ferme : bloc pédagogique + administration + VRD + chauffage central + bloc sanitaire + énergie solaire + locaux techniques + poste transformateur + reseau anti incendie + mur de cloture

Partie conditionnelle n01 : terraine de sport

Partie conditionnelle n02 : Bloc Amphitheatre.

Partie conditionnelle n03 : demi pension

Partie conditionnelle n04 : Bloc Logements (2F3 + 2F4 + 1F5)

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu.il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 et des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH)* ;
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);

a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(carte fiscale)*;

. Une déclaration de probité
. Les statuts pour les sociétés
. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus en cour de validité .

B/ Capacités techniques: les Entreprises qui déjà réaliser au moins deux projets type B approuvé avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.

C/ Capacités financières: les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.

(2023-2024-2025-) Plus de 30 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agrée).

EN CADRE DE GROUPEMENT

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus en cour de validité .

B/ Capacités techniques: les Entreprises qui déjà réaliser au moins deux projets type B approuvé avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.

C/ Capacités financières: les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.

(2022-2023-2024) Plus de 30 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agrée).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations, diplômes, sont déclarée par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant parles cartes grises ou les cartes des matriculassions ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huissier dont le délais de document n'excède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4.DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De) huit heure et demi (08.30h) du matin à dix heure (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE"SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA–WRELIZANE"LES SOUMMISOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- PREPARATION DE L'OFFRE Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- VALIDITE DESOFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à dixJours (10 jours) àdix heure (10.00 h) du matin.

Le Jeune Indépendant du 17/09/2026 / ANEP 2631013546

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
CIRCONSCRIPTION ADMINDRATIVE D'EL ARICHA
COMMUNE D'EL ARICHA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° IDENTIFICATION FISCALE
41000200001307901313

Suite aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015portant réglementation des marché publics et des délégations de service public, et la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les régles générales relatives aux marchés publics

Le Président de l'assemblée populaire communal d'El-Aricha , lance l'avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacities minimales N° 07/2026 pour **REALISATION D'UNE SALLE DE SOINS AVEC LOGEMENT CITE 20 AOUT EL-ARICHA** réaliser le projet :

annoncé dans les deux journaux suivants : en langue Arabe الجزائر et en française **Le Jeune Indépendant 11/08/2026**

que le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	INTITULÉ D'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE PROVISOIREMENT	MONTANT	DELAI	OBSERVATION
01	REALISATION D'UNE SALLE DE SOINS AVEC LOGEMENT CITE 20 AOUT EL-ARICHA	E. T. C.E BERREZOUG MOHAMMED ILYAS N° identification Fiscal 187130103422157013OO	21.114.884.00	05 mois	Entreprise qualifiée techniquement -Dossier complet -Offre financier moins disant

Les candidat et les soumissionnaire qui souhaite prendre connaissance des resultants détaillés de l'evaluation de leurs candidatures, offers technique et financiere, à se rapprocher du service marché de la commune d'El-aricha, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compté de la premiere publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin official des marches de l'operateur public,la presse ou le portail des marches publics ou la presse Electronique , Si le dixieme jours coincide avec un jour férié ou un jour de repos legal,la date limite pour introduire un recours est prolongé au jour ouvrable suivant. conformément aux dispositions de l'article82 du décret presidential N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public

Le Jeune Indépendant du 17/09/2026 / ANEP 2631013479

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION TIARET
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIARETHOPITAL YOUCEF DAMARDJI TIARET
NIF: 000714019008451

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et délégation du service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

En se basant sur les critère de choix fixé dans les cahiers des charges, l'avis d'attribution provisoire relative : avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026 pour l'approvisionnement de l'établissement public hospitalier de Tiaret durant l'exercice 2026 en denrées alimentaire

LOT 02; VIANDES BLANCHES FRAICHES ET OEUFS (POULET VIDE ET DINDE VIDEE).
LOT 04 ; LEGUMES ET FRUITS
LOT 06; EAU MINERALE.

LOTS	SOUMISSIONNAIRE RETENU	NIF	CRITERE DE CHOIX	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIER EN TTC /DA
LOT 02; VIANDES BLANCHES FRAICHES ET OEUFS (POULET VIDE ET DINDE VIDEE).	EURL TOUFIK PLUS	001514042348946	MOINS DISANT	MIN : 7 340.000.00 DA MAX : 10 487 500.00DA
LOT 04 ; LEGUMES ET FRUITS	LAAZB TAYEB	16914150045314401402	MOINS DISANT	MIN : 4 863 100.00 DA MAX : 6 255 800.00 DA
LOT 06; EAU MINERALE.	EURL TOUFIK PLUS	001514042348946	MOINS DISANT	MIN : 3.001 860.00 DA MAX : 3 891 300.00 DA

Un délai de dix(10) jours est accordé aux soumissionnaire pour tout éventuels recours , a compté de la date de l'apparition de cette avis et ce conformément aux disposition de l'article 82 du décretprésidentielN° 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et délégation du service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le Jeune Indépendant du 17/09/2026 / ANEP 2631013518

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE CHERAGA
NIF : 41000200001608500152

N⁰ :...../2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles N⁰49 et 82 du décret présidentiel N⁰15-247 du 02 do el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article N°39 de la loi N°23-12 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles génèrales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'APC de Chéraga, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N°07/2026 paru dans les journaux quotidiens "LE JEUNE INDEPENDANT" en date du 10/06/2026 et " المصدر " en date du 10/06/2026, concernant l'opération suivante :

TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE CIMETIÈRE BOUCHAOUI CENTRE VERS ROUTE STAOUELI , CHERAGA.

-Suite au P.V de la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres (ouverture des plis) en date du : 21/06/2026.
-Suite au P.V de la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres (analyse des offres) en date du : 26/08/2026.

Que la dite opération est attribuée provisoirement comme suit :

OPERATION	SOUMISSIONNAIRE	NIF	MONTANT DE L'OFFRE (DA/TTC)	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE (DA/TTC)	DELAI
TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE CIMETIÈRE, BOUCHAOUI CENTRE VERS ROUTE STAOUELI, CHERAGA.	SARL LOUIFI PROJECTS	02009081067807	118.806.030,00	118.806.030,00	06 Mois

Conformément aux articles N°49 et 82 du décret présidentiel N⁰15-247 du 02 do el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article N°39 de la loi N°23-12 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Les soumissionnaires ont le droit de contester le choix opéré, en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, qui sera examiné par la commission des marchés de la commune.

Et peux aussi prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières en se rapprochant de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication de cet avis.

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2616030659**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن، العمران، المدينة والتهيئة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BECHAR

ديوان الترقية والتسيير العقاري
بشار

N.I.F : 0999 0809 4224 518.

Réf : 166 / DG / OPGI / 2026.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
N°...14../2026

*Conformément à la loi N° : 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions de l'article N° : 65 et 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar Djedid, BP N° : 156 Hai Gharassa-Béchar ; informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales après infructuosité N°**09/2026** paru dans le quotidien national «**Akhbar elwatne**» en arabe en date du **19/08/2026** et «**LE JEUNE INDEPENDANT** » en français en date du **19/08/2026** ,relatif à **l'achèvement des travaux de la réalisation des 50/110/300/1000 logements publics locatifs (travaux en tous corps d'état y compris voiries et réseaux divers tertiaires) , Tranche Complémentaire programme 2024 ,type F3 en semi-collectif à la commune de Beni Ounif wilaya de Béchar.***
Qu'après séance d'analyse et d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

PROJET	ETB	NIF	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé	Note obtenue (note de l'offre technique)	OBS.
l'achèvement des travaux de la réalisation des 50/110/300/1000 logements publics locatifs (travaux en tous corps d'état y compris voiries et réseaux divers tertiaires) , Tranche Complémentaire programme 2024 ,type F3 en semi-collectif à la commune de Beni Ounif wilaya de Béchar.	Hadjadj Ahmed	167080100069133	139 520 000.00 DA	139 520 000.00 DA	*10 mois*	*71 points*	*Offre moins disant*

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar dont le siège social sis à LA route Béchar Djedid, 156 Hai Ggrassa-Béchar au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la presse nationale et à la presse électronique auprès de la commission des marchés compétentes.

Remarque : passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2616030824**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF: N° 0993 0601 022 47 38

AVIS D'INFRUCTUOSITE
De 1 er Avis a la consultation
N°005/D.M.O/2026

Conformément aux dispositions de l'articles 52 alinéa 07 du décret présidentiel 15/247 du 16 /09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, sis à là cité du commandant Mohamed FADHEL DIT « Si H'MIMI », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 1er avis à la consultation N°005/DMO/2026 paru dans les quotidiens nationaux « **الوقائع**» en langue arabe et **" le Jeune Indépendant "** en langue françaises en date du 12/08/2026, relatif à la réalisation des travaux des projets :

- RAR 80 Logements LPL à KHERRATA
- RAR 60 Logements LPL à KHERRATA

Programme : 2000 Logements LPL A/W BEJAIA Année 2024.

Lot : TCE y compris VRD

Sont déclaré **infructueux.**

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2616030944**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

AVIS D'ANNULATION ET DE REATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

NIF 41101140000015084

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à la lavis d'appel d'offre national N°01/DSA/2026 portant : **Création de Petites Unîtes d'Elevages Apicoles repartis en 10 Lot à travers la Wilaya de TIZI OUZOU** , publié le 23/06/2026 sur les quotidiens : LE JEUNE INDEPENDANT , EL MOUSTAKBEL EL MAGHARIBI le 23/06/2026 , TOUT SUR L'ALGERIE , SHIHAB PRESS le 29/06/2026 et le BOMOP Arabe et Français que l'avis d'attribution provisoire des marchés est annulé .

En conséquence et conformément à la loi n° 23-12- du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marches publics et au décret présidentiel n° 15-247 du 16-septembre-2015, portant code des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires qu'une nouvelle attribution provisoire du marché est accordée au soumissionnaire classé comme suit :

Après l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres l'avis d'appel d'offre a été attribué provisoirement comme suit :

N° du Lot attribué	Entreprise	Montant de l'offre DA/TTC	Montant Corrigé DA/TTC	Note Obtenue /60	Délais	Classement
01	BOUHOUI ABDEDAIM **(TIZI-OUZOU)** **NIF N° : 18806440009517200000**	7 134 300,00	/	35.43	01 jour	Moins disant
02	BENZIDANE CHAFIK **(TIZI-OUZOU)** **NIF N° : 17815370011613701500**	7 499 937,26	/	32	01 jour	Moins disant
03	COOPERATIVE AGRICOLE POLYVALENTE THAGMATS **(TIZI-OUZOU)** **NIF : 723010004371569**	7 500 000,00	/	46	01 jour	1 er
04	AGOUILAL MOKRANE **(TIZI-OUZOU)** **NIF : 17415540002618300000**	8 750 000,00	/	44.5	01 jour	1er
05	ENTREPRISE D'ELEVAGE APICOLE BELGASMIA AHMED **(TIZI-OUZOU)** **NIF : 190153000010117**	8 750 000,00	/	41	01 jour	1er
06	ENTREPRISE D'ELEVAGE APICOLE ETS TAGADIRT RACHID **(BOUMERDES)** **NIF : 17635050051017400000**	8 750 000,00	/	38.5	01 jour	1er
07	ETS MEGAT TOUFIK **(TIZI-OUZOU)** **NIF : 194150800194147**	8 750 000,00	/	35.12	01 jour	1 er
08	AIT HAMMOUDA TARIK **(TIZI-OUZOU)** **NIF : 175154500264179**	8 750 000,00	/	34.62	02 jours	1er
09	BELARBI OMAR **(TLEMCEN)** **NIF : 17113010305015901303**	8 750 000,00	/	34.5	01 jour	1er
10	ENTREPRISE D'ELEVAGE APICOLE ARHAB MUSTAPHA **(NACIRIA- BOUMERDES)** **NIF : 18015010270311500000**	8 750 000,00	/	34	01 jour	1er

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel sus cité, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offre, peut introduire un recours auprès de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans un délai de dix(10) jours qui suivent l'apparition du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du l'apparition du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2616030967**

GAYA MERBAH QUITTE OFFICIELLEMENT LA JSK

C'EST désormais officiel. Gaya Merbah n'est plus un joueur de la JS Kabylie. Le club kabyle a annoncé ce mercredi la résiliation du contrat du gardien de but, à l'issue d'un accord conclu entre les deux parties. Le dossier Gaya Merbah aura fait couler beaucoup d'encre cet été et alimenté les discussions au sein de l'entourage du club depuis plusieurs jours. Après une période marquée par les interrogations autour de sa situation, le joueur et la JSK ont finalement décidé de mettre un terme à leur collaboration. Dans un communiqué publié ce mercredi, la JS Kabylie a confirmé le départ de son gardien, précisant que la résiliation de son contrat a été « décidée d'un commun accord entre les deux parties ».
La principale précision apportée par le club concerne les conditions de cette séparation. La JSK indique que l'accord trouvé avec Gaya Merbah permet de mettre fin à son engagement « sans contrepartie liée à la période restante de son contrat.» Autrement dit, le club et le joueur se séparent sans qu'une indemnité correspondant à la période restante du contrat ne soit versée dans le cadre de cette résiliation. Cette issue intervient après plusieurs échanges entre les deux parties au sujet de la situation du gardien. « Après les échanges intervenus ces dernières semaines concernant sa situation, le club et le joueur sont parvenus à un accord permettant de mettre un terme à leur engagement », souligne la JS Kabylie dans son communiqué. Cette annonce vient également officialiser une situation qui durait depuis plusieurs semaines. Gaya Merbah avait été écarté du groupe depuis la mi-août, soit juste après le retour de l'équipe de son stage en Tunisie.

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK en danger à Témouchent, le MCA et la JSS entrent en lice

Plusieurs affiches intéressantes sont inscrites au programme de la troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue jeudi, vendredi et samedi, avec notamment le déplacement des quatre actuels co-leaders, appelés à défendre leur position en dehors de leurs bases face à des adversaires déterminés à les faire tomber, tandis que le champion sortant, le MCA, entame sa campagne à domicile contre le MB Rouissat.



L'ES Ben Aknoun, l'USM Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine, qui occupent conjointement la première place du classement provisoire, auront ainsi l'occasion de confirmer leur bon début de saison. Les quatre formations devront toutefois composer avec le facteur terrain, qui pourrait jouer un rôle important dans des rencontres où les équipes locales auront à cœur de préserver leur invincibilité à domicile.
L'ES Ben Aknoun effectuera ainsi un déplacement à Khenchela pour y affronter l'USMK de Billel Dziri, dans une rencontre qui s'annonce particulièrement disputée. Les locaux, désireux de profiter de l'avantage du terrain, tenteront de signer leur premier succès de la saison, tandis que les visiteurs ambitionnent de poursuivre leur sans-faute et de conserver leur fauteuil de leader.
De son côté, l'USM Alger sera en déplacement à Akbou pour donner la réplique à l'Olympique Akbou. Les Rouge et Noir devront se montrer vigilants face à une équipe locale qui entend profiter de cette confrontation pour engranger de précieux points devant son public au stade des Martyrs qui accueillera sa première rencontre officielle après son homologation. Le CR Belouizdad sera, pour sa part, l'hôte de l'US Biskra, dans une opposition qui promet elle aussi beaucoup d'engagement. Le club biskri cherchera à confirmer le nul ramené d'Alger face à l'ESB, alors que le Chabab, fort de son succès contre l'ES Sétif (1-0), se déplacera avec l'objectif de repartir avec un résultat positif lui permettant de rester au contact du groupe de tête. Mais l'affiche qui devrait retenir le plus l'attention au cours de cette troisième journée aura pour théâtre le stade du 8-Mai à Sétif, où l'Entente locale accueillera le CS Constantine dans un derby de l'Est qui s'annonce chaud. Actuelle lanterne rouge avec zéro point au compteur après deux défaites consécutives, l'ES Sétif n'a déjà plus droit à l'erreur. Devant son public, «l'Aigle Noir» devra impérativement réagir afin de lancer sa saison et d'éviter de s'enfoncer davantage dans une situation devenue préoccupante dès les premières journées.
Cette troisième journée sera également marquée par l'entrée en lice du MC Alger et de la JS Saoura, dont les deux premières rencontres avaient été reportées en raison de leur participation au premier tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF. Le triple champion d'Algérie en titre, le MC Alger, accueillera le MB Rouissat, qui s'est illustré lors de la précédente journée en dominant à domicile l'Olympique Akbou (2-0). Le Mouloudia, requinqué par sa brillante qualification en compétition africaine, dispose désormais d'une première occasion de lancer sa campagne en championnat à domicile, mais devra se méfier d'une formation de Rouissat en confiance.
La JS Saoura, quant à elle, se déplacera sur le terrain du nouveau promu, la JS El Biar. Après deux défaites consécutives, le club algérois tentera de profiter de sa nouvelle domiciliation au stade Omar-Benrabah de Dar El Beida pour décrocher ses premiers points parmi l'élite, profitant au passage de l'élimination de son adversaire en Ligue des champions africaine. La JS Kabylie effectuera, de son côté, un déplacement chez l'autre nouveau promu, le CR Aïn Témouchent. Les «Canaris» devront se méfier d'une équipe locale qui entend profiter de l'enthousiasme lié à son accession pour réaliser une belle performance devant son public.
L'autre rendez-vous très attendu de cette journée se déroulera dans l'Ouest du pays, avec le choc entre l'ASO Chlef et le MC Oran. Cette confrontation entre deux formations historiques de la région devrait offrir un spectacle à la hauteur de la rivalité qui oppose les deux clubs.

Ligue 1 Mobilis: les arbitres de la 3e journée connus

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage a communiqué les désignations des arbitres retenus pour les rencontres de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Au programme, plusieurs affiches intéressantes, avec notamment les chocs ASO Chlef - MC Oran et ES Sétif - CS Constantine.
Pour le déplacement du CR Belouizdad à Biskra, Akram Mechairia a été choisi pour diriger les débats. Il sera assisté de Hamza Zeitouni et Mohamed Lamine Ben Hamouda. Abderrahmane Sahraoui sera aux commandes de la VAR, avec Lotfi Zerrouka comme assistant. À Témouchent, le match entre le CRT et la JS Kabylie sera arbitré par Mustapha Ghorbal, Mokrane Gourari et Akram Zerhouni. Lotfi Bekouassa sera chargé de la VAR, épaulé par Mohamed Amine Rezga. L'USM Khenchela et l'ES Ben Aknoun seront départagées par Mohamed Rafik Aouina. Il sera assisté de Redouane Amour et Youcef Arrioua. Le MC Alger accueillera le MB Rouissat sous la direction de Hichem Ghouti. Mohamed Hamadi et Sami Djouad l'accompagneront. Taïeb Boudarbala officiera à la VAR, avec Boualem Boutaiba.
Autre rencontre de cette journée, la confrontation entre la JS El Biar et la JS Saoura sera dirigée par Nabil Boukhalfa, assisté de Hichem Bouima et Mustapha Kessar. Tahar Boudjemaa sera à la VAR, avec Bilal Belout. Le choc de l'Ouest entre l'ASO Chlef et le MC Oran a été confié à Anes Azrine. Reda Klikha et Abdelkader Slimani seront ses assistants. Fatah Herakat prendra en charge la VAR, avec Mohamed Ghazlane. À Akbou, l'Olympique local recevra l'USM Alger sous la direction du trio composé d'Alaâ Bouab, Hamza Bouzit et Islam Boukhatem. Redouane Allou sera à la VAR, assisté de Hocine El Hadj Yahia. Enfin, le rendez-vous entre l'ES Sétif et le CS Constantine sera arbitré par Yahia Dahar. Il sera assisté de Yacine Ouared Ben Salama et Amine Belaaroussi. Lahlou Benbraham dirigera la VAR, avec Kheireddine Djenadi comme assistant.

ÉQUIPE NATIONALE

Zidane forfait, Benbot écarté, un trio inédit dans les buts

Brahim Hemdani s'apprête à dévoiler sa première liste à la tête de la sélection algérienne, les noms qui circulent donnent déjà une idée assez précise des orientations du nouveau sélectionneur.



En collaboration avec Anthar Yahia, Hemdani aurait opéré plusieurs choix forts, avec une volonté assumée de renouveler le groupe et de redistribuer les cartes. Premier constat, plusieurs habitués pourraient disparaître de la sélection. Les départs à la retraite de certains cadres et les forfaits de Luca Zidane et Rafik Belghali obligent déjà Hemdani à modifier son groupe. Mais le technicien ne devrait pas uniquement subir les circonstances. Certains joueurs présents lors du dernier Mondial aux États-Unis pourraient également faire les frais de cette nouvelle donne.

Le cas d'Oussama Benbot est certainement celui qui attire le plus l'attention. Le gardien de l'USM Alger ne devrait pas apparaître dans la prochaine liste. Et celles qui suivront. Une mise à l'écart qui, selon les informations en circulation, ne serait pas seulement liée à des considérations sportives.

Pour le remplacer, Hemdani pourrait convoquer Abdelatif Ramdane, Melvin Mastil et Kilian Belazzoug. Un trio inédit qui pourrait redéfinir la hiérarchie dans les buts à l'avenir. D'autant que le nouveau staff ne manque pas de volonté d'ouvrir la concurrence à ce poste et de donner leur chance à de nouveaux profils. En défense, Hemdani devrait conserver quelques valeurs sûres, à commencer par Ramy Bensebaïni et Rayan Aït-Nouri, Jaouen Hadjam, Zineddine Belaïd et Samir Chergui. Achraf Abada serait également retenu. Il est l'un des rares joueurs issus du championnat local avec Abdelatif Remdane à être dans les grâces du nouveau staff technique. Pour compléter le secteur défensif, le dernier choix pourrait se jouer entre Touba et Naïr. Le premier cité, auteur d'un début de saison remarquable et remarqué en France part avec une longueur d'avance.

Au milieu de terrain, Nabil Bentaleb et Ramiz Zerrouki ne devraient pas être appelés. Le Lillois a encore des soucis de santé, alors que le second serait victime des choix du nouveau staff. Ces deux absences vont naturellement modifier les équilibres. Hemdani devrait en profiter pour donner davantage de responsabilités à des joueurs comme Abdelli, Boudaoui, Aouar, Chaïbi et surtout Ibrahim Maza. La présence d'Ilan Kebbal est également annoncée. Le milieu offensif du Paris FC pourrait ainsi bénéficier d'une nouvelle opportunité avec les A. Une dernière place reste toutefois incertaine, avec un choix qui devrait se faire entre Kendouci et Zorgane. Également, Adil Aouchiche (Schalke 04) fera son retour après sa première convocation le mois de mars dernier.

Devant, le nouveau sélectionneur devrait disposer d'un secteur particulièrement riche. Sur les côtés, Mohamed Belloumi et Hadj Moussa sont annoncés à droite, tandis qu'Adil Boulbina et Mohamed Amoura devraient occuper le flanc gauche.

Dans l'axe, Amine Gouiri, Amin Chiakha et Nadhir Benbouali compléteront le secteur offensif. Cette composition offrirait à Hemdani plusieurs profils qui allient entre vitesse sur les ailes, de la percussion et de l'efficacité dans la surface. De quoi permettre au sélectionneur de faire évoluer son animation offensive en fonction de l'adversaire. Dans l'absolu, à travers les noms annoncés, c'est surtout une nouvelle hiérarchie qui semble se dessiner. Hemdani ne devrait pas simplement remplacer les absents. Il devrait également faire ses propres choix, et c'est ce qui est attendu de lui au demeurant.

UNAF U17 : L'ALGÉRIE FIXÉE APRÈS LE NOUVEAU TIRAGE

LE TIRAGE au sort du tournoi UNAF U17 a officiellement été refait, offrant à l'équipe d'Algérie un tout nouveau parcours de compétition. La toute première version du calendrier est en effet devenue caduque à la suite de la réintégration du Maroc. Après avoir dans un premier temps renoncé à la compétition, la sélection marocaine est finalement revenue sur sa décision pour disputer ces éliminatoires nord-africaines. Ce revirement a ainsi fait passer le nombre de pays participants de 4 à 5 équipes. une nouvelle cérémonie de tirage a donc été organisée pour redistribuer les rencontres de ce tournoi qualificatif qui se déroulera sur le sol tunisien. Les jeunes Verts connaissent désormais précisément leur feuille de route. L'Algérie entamera son parcours par un duel face au Maroc le 24 septembre prochain sur la pelouse du stade Mustapha Ben Jannet de Monastir. Trois jours plus tard, soit le 27 septembre, les Fennecs enchaîneront avec un duel face à la Libye, toujours dans la même enceinte. Le troisième rendez-vous est fixé au 30 septembre avec une explication contre l'Égypte. Après avoir observé une journée de repos lors du quatrième acte, l'Algérie conclura le tournoi UNAF U17 le 6 octobre en affrontant le pays hôte, la Tunisie, au Stade Olympique de Sousse.

Pour rappel, l'Algérie aborde ce tournoi qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations U17 2027 avec son équipe U16, désormais rebaptisée U17-B. Cette formation prometteuse est dirigée sur le banc par l'ancien international Karim Ziani. L'organisation s'explique par le calendrier très chargé des équipes de jeunes. Pendant que la sélection B défend les chances nationales en Tunisie pour la future CAN, l'équipe U17 se prépare avant d'aller disputer la phase finale de la Coupe du Monde U17, programmée en novembre prochain au Qatar.

Le gros doute autour d'Ibrahim Maza

LE BAYER Leverkusen s'apprête à faire ses débuts en Ligue Europa ce mercredi soir avec la réception des Slovènes du NK Celje sur la pelouse de la BayArena. Cependant, une ombre plane sur la préparation du club allemand. La présence de l'international algérien Ibrahim Maza demeure particulièrement incertaine en raison d'un état infectieux soudain.

Absent de la séance d'entraînement collective organisée ce mardi, la dernière avant l'échéance européenne, Maza a été préservé par l'encadrement médical. Par mesure de précaution, le staff a préféré le préserver afin d'éviter toute aggravation de son état. Pour autant, son forfait définitif n'a pas encore été prononcé. L'entraîneur espagnol Carles Martínez réserve sa décision finale et suit l'évolution médicale du joueur heure par heure avant de trancher. Grâce au coup d'envoi programmé en soirée (20h00 heure algérienne), le staff allemand dispose d'une marge de manœuvre pour valider ou non son intégration au groupe. En conférence de presse d'avant-match, Carles Martínez a tenu à clarifier la situation de Maza : « Nous verrons comment il réagit aujourd'hui et comment il se sentira demain », a précisé le technicien. Si l'état de santé de Maza s'améliore à temps, il prendra part à la rencontre : « S'il peut être dans le groupe, il sera évidemment dans le groupe. S'il est en mesure de jouer, il jouera. », a conclu l'entraîneur espagnol. La décision finale sera communiquée lors du dévoilement de la feuille de match officielle.

BENNACER EXCLU APRÈS UNE ALTERCATION POUR SA PREMIÈRE !

Pour sa première avec Al-Gharafa, Ismaël Bennacer a vécu une soirée électrique. Titulaire au coup d'envoi, l'Algérien a été expulsé après une altercation avec Crysencio Summerville.

Pour sa toute première apparition sous les couleurs d'Al-Gharafa, Ismaël Bennacer a vécu une soirée particulièrement mouvementée. Officialisé seulement la veille par le club qatari, l'international algérien a été titularisé d'entrée face à Al-Hilal en Ligue des champions asiatique, mais sa première s'est terminée prématurément. La tension est montée après une altercation impliquant Crysencio Summerville. L'ailier néerlandais avait d'abord poussé un coéquipier de Bennacer, ce qui a provoqué la réaction immédiate de l'Algérien. Très remonté, le milieu de terrain a attrapé Summerville par les cheveux avant de le confronter. L'échauffourée a rapidement dégénéré et l'arbitre a finalement décidé d'exclure les deux joueurs. La tension n'est pas totalement retombée après le carton rouge. En quittant la pelouse, Bennacer a également semblé vouloir répondre aux supporters d'Al-Hilal. Kalidou Koulibaly est alors intervenu pour calmer son ancien adversaire et éviter que la situation ne s'envenime davantage. Une première à oublier donc pour Bennacer, qui espérait certainement un tout autre départ avec son nouveau club. Al-Gharafa s'est finalement incliné 2-1 face à Al-Hilal, concluant une soirée difficile pour l'international algérien.

Quand Google rêve d'IA universelle…

La haute direction de Google a passé de précieuses minutes mardi matin sur la scène du Shoreline Theater de Mountain View, en Californie, à présenter les plus récentes améliorations apportées à ses différents produits, y compris Gemini. Cette espèce de fourre-tout d'intelligence artificielle (IA), à terme, espère devenir « l'assistant d'IA universel » que les gens pourront utiliser pour trouver réponse à tout.

Et même plus, puisque Gemini permet aussi de créer de toutes pièces du texte, des documents sonores et même des courts métrages, trame sonore incluse.

Bientôt, Gemini pourra en faire davantage encore. Ses agents vous aideront à réparer votre vélo ; ils feront vos emplettes et les paieront (avec votre carte de crédit, quand même) ; ils sauront que vous prenez l'avion et vous recommanderont un livre à emporter pour l'occasion. C'est ce que Google et d'autres appellent l'IA agentique.

Entre-temps, on verra le grand modèle de langage de Gemini ajouter à sa version 2.5 une variante Flash et une autre variante Pro Deep Think qui relèvent d'un cran ou deux la puissance de calcul de ses applications. Sur les bancs d'essai, Gemini 2.5 Pro Deep Think est dans certaines applications presque 50 % plus puissante que Gemini 2.5 tout court, elle-même capable de comprendre et de générer des contenus beaucoup plus complexes que le faisait Gemini 2.0.

(Mountain View, Californie) OpenAI promet une IA générale. Google lui préfère une IA universelle. Mais à la fin, c'est un peu la même chose, et surtout, ça s'en vient peut-être plus vite qu'on le pense, car Google travaille fort en ce moment pour jeter les bases de cette prochaine génération d'intelligence artificielle quasi omnisciente.

Pour profiter pleinement de Gemini 2.5, il faudra cependant payer. Google a présenté un nouveau forfait par abonnement appelé Ultra qui coûte 249,99 $ US par mois (350 $ CAN).

Il s'ajoute à un forfait intermédiaire à 20 $ US par mois (26 $ CAN), et il comporte tous les outils d'IA les plus récents de Google, ainsi qu'un abonnement à YouTube Premium et réserve à l'utilisateur, en prime, un espace infonuagique de 30 téraoctets sur Google Drive.

RETOUR VERS LE FUTUR

Toutes ces choses que Gemini faisait déjà assez bien, elle les fera désormais mieux, promet Google, donc. Surtout quand on pourra s'équiper des fameuses lunettes de réalité mixte animées par le système Android XR dont Google parle depuis trois ans maintenant, et sur lesquelles Sundar Pichai, PDG d'Alphabet, la société mère de Google, a clos son allocution.

« Les gens s'adaptent rapidement aux possibilités qu'on leur propose, dit-il. Ils ne voient pas ça comme de l'IA ou de la technologie. Ils découvrent naturellement de nouvelles façons de faire. L'IA est une interface naturelle, près de la façon dont on agit dans la vie.

C'est l'avenir de l'informatique, et quand on mettra tout ça dans des lunettes de réalité augmentée, tout ça sera réuni sous sa forme la plus naturelle encore. J'ai hâte. »

Certains risquent d'être un peu moins optimistes. Par exemple, les cinéastes. Google lance d'un seul coup cette semaine Imagen 4, Veo 3 et Gemini Flow. Le premier est un générateur d'images statiques à partir de texte.

Le deuxième est un générateur de vidéos qui peut désormais générer les dialogues, en plus. Le troisième est une application qui prend les contenus générés par les deux premiers et les rattache bout à bout pour créer des courts métrages d'une durée de plusieurs secondes.

Tout ça à partir de quelques entrées de texte par l'utilisateur. Dans le style visuel de son choix. Dans le confort de son salon, de son bureau ou de sa chambre.

Les tiktokeurs n'auront jamais eu la vie si facile. Gemini Flow a été « produit par des créatifs, pour les créatifs », explique Josh Woodward, vice-président de Google, responsable de Gemini. « C'est une expérience tout-inclus. »

Productivité augmentée

Tout ça n'est que la pointe de l'iceberg de Gemini. On verra apparaître dans les prochains mois une version améliorée par l'IA du moteur de recherche de Google, qui automatisera différentes tâches en ligne, dont une bonne partie des transactions quand on magasine en ligne.

Dans Gmail, l'IA ira lire vos vieux messages pour imiter votre plume et rédiger des messages complets à votre place.

Gemini puisera un peu partout dans l'écosystème d'applications de Google pour apprendre à mieux vous connaître, et proposer ensuite des contenus ou des automatisations juste pour vous.

Google promet une transparence la plus complète dans la façon dont les renseignements personnels seront collectés. « L'utilisateur devra tout approuver et tout activer par lui-même », a promis Sundar Pichai.

Mais cette automatisation tous azimuts, « c'est un aperçu de ce qui est encore à venir », croit-on chez Google.

* Les frais de transport et d'hébergement pour ce reportage ont été payés par Google, qui n'a eu aucun droit de regard sur celui-ci.

Switch 2 Nintendo prévoit écouler 15 millions de consoles d'ici fin mars 2026

LE GÉANT du jeu vidéo Nintendo prévoit d'écouler 15 millions d'unités de sa nouvelle console Switch 2 sur l'exercice 2025-2026, entamé en avril, après avoir vu ses ventes et son bénéfice s'effondrer en 2024-2025 sur fond d'attentisme des joueurs lassés de la Switch originale.

Il s'apprête à commercialiser à partir du 5 juin la Switch 2, avidement attendue par les joueurs malgré un prix jugé trop élevé.

Ce nouveau modèle est censé stopper l'effritement des ventes du groupe, plombé par le vieillissement de sa console vedette Switch.

Cette anticipation de ventes massives de la Switch 2 s'avère cependant très en deçà des attentes médianes des analystes sondés par Bloomberg, soit 16,8 millions d'unités.

Le président du groupe, Shuntaro Furukawa, avait affirmé courant avril que 2,2 millions de demandes de précommandes avaient été enregistrées pour le seul Japon, un chiffre alors qualifié d'« extrêmement élevé », très supérieur aux attentes du groupe tout comme au nombre de Switch 2 pouvant être livrées à la date de sortie.

L'enjeu est massif : bien que Nintendo se diversifie dans les parcs à thème et les films à succès, environ 90 % de ses revenus proviennent de l'activité liée à sa console vedette Switch.

Sortie en mars 2017 et vendue depuis à plus de 146 millions d'exemplaires (troisième console la plus vendue de tous les temps, derrière la PlayStation 2 de Sony et la Nintendo DS), cette machine hybride jouable aussi bien en déplacement que connectée à un téléviseur est devenue un immense succès.

Mais après avoir désormais soufflé ses huit bougies, elle a dépassé largement en longévité les précédentes consoles de Nintendo :

les ventes se sont essoufflées au fil des ans, la lassitude s'installant dans le public dans l'attente de sa nouvelle version.

Signe de ces difficultés : les ventes de la Switch originale ont plongé de 22 % sur l'exercice 2024-2025 achevé fin mars.

Sur l'année, Nintendo a vu son bénéfice net s'effondrer de 43,2 % à 278,8 milliards de yens (1,71 milliard d'euros), tandis que son chiffre d'affaires fondait de 30 % à 1165 milliards de yens (7,16 milliards d'euros).

BARRIÈRES DOUANIÈRES

Nintendo a dévoilé début avril les détails de la Switch 2 : comme la précédente, c'est une console hybride, mais disposant d'un écran plus grand, de manettes amovibles et d'un micro intégré.

La Switch 2 disposera de huit fois plus de mémoire que sa première version (256 Go).

« Nous pensons que la demande dépassera largement l'offre disponible », estime Atul Goyal, analyste chez Jefferies.

Et l'annonce du report du prochain jeu de la série Grand Theft Auto (GTA) de Sony à mai 2026 est également une bonne nouvelle pour Nintendo, en rendant la concurrence « moins féroce » pour les sorties de ses propres jeux, selon M. Goyal.

Parmi les jeux disponibles pour le lancement de la Switch 2, on trouvera Mario Kart World, volet d'une des séries les plus populaires du groupe, développé exclusivement pour la nouvelle console.

L'exploit fou de Fujitsu qui vise les 10 000 qubits quantiques d'ici 2030



Le géant japonais Fujitsu veut développer un ordinateur quantique supraconducteur de plus de 10 000 qubits. Sa livraison est, sur le papier, prévue en 2030.

Pendant que ses concurrents célèbrent leurs quelques centaines de qubits, Fujitsu voit les choses en grand. Très grand même. L'entreprise nippone a annoncé son intention de développer une machine quantique de plus de 10 000 qubits d'ici la fin de la décennie.
Une déclaration qui fait son effet dans un secteur où chaque qubit supplémentaire représente un exploit technique, mais aussi un argument de communication.

Fujitsu mise sur 250 qubits logiques pour dominer le marché

Pour atteindre cet objectif colossal, Fujitsu mise sur son architecture maison baptisée « STAR ». Les 10 000 qubits physiques de la machine permettront d'obtenir 250 qubits logiques réellement utilisables.
Cette approche early-FTQC (informatique quantique tolérante aux pannes précoces) promet de corriger automatiquement les erreurs de calcul, le talon d'Achille actuel des ordinateurs quantiques.
Le projet bénéficie en plus du soutien financier du programme gouvernemental NEDO, l'agence japonaise pour l'innovation technologique.
Fujitsu promet aussi de s'appuyer sur l'expertise du légendaire institut RIKEN et de l'AIST, afin de mobiliser l'élite scientifique nippone. L'entreprise a pour objectif de révolutionner la science des matériaux grâce à des simulations impossibles à réaliser aujourd'hui.
La feuille de route s'étend jusqu'en 2035, avec des paliers impressionnants. D'abord transformer 10 000 qubits physiques en 250 qubits logiques fiables en 2030, puis viser 1 000 qubits logiques cinq ans plus tard. Fujitsu prévoit même d'intégrer des qubits spin diamant, une technologie encore plus stable, pour les calculs les plus exigeants.

Le Japon remet les compteurs à zéro dans la course quantique

L'annonce de Fujitsu bouleverse-t-elle la hiérarchie mondiale ? Au 18 août 2025, Atom Computing domine le marché des ordinateurs quantiques avec un record de 1 180 qubits physiques grâce à sa technologie basée sur des atomes ultra-froids. IBM suit de près avec son processeur Condor, équipé de 1 121 qubits physiques.
En matière de qubits logiques, IBM Quantum Blue Jay promet à terme 2 000 qubits logiques, ouvrant la voie à l'informatique quantique tolérante aux pannes et à des applications révolutionnaires dans le calcul scientifique avancé.
L'Europe n'abdique pas pour autant. La start-up française Pasqal revendique 400 qubits physiques avec une précision record de 99,7% et vise les 200 qubits logiques d'ici 2030, tandis que Quandela prépare ses premiers qubits logiques grâce à sa technologie photonique, qu'elle maîtrise déjà. Alice & Bob, de son côté, fascine le milieu avec ses qubits de chat qui maintiennent leur état quantique pendant plusieurs minutes, un record absolu.
Au-delà de la prouesse technique, l'informatique quantique promet à terme de faire basculer dans une nouvelle ère la cryptographie, d'accélérer la découverte de nouveaux médicaments et évidemment d'optimiser l'intelligence artificielle. Fujitsu l'a compris. Un peu comme nos fleurons français, sa vision Made in Japan vise l'indépendance technologique totale face aux géants chinois et américains, en unifiant calcul quantique et supercalcul traditionnel. Le défi est lancé, rendez-vous en 2030.

Xiaomi 15 Ultra : la dernière mise à jour corrige la majorité des défauts du smartphone

Xiaomi déploie une nouvelle version de HyperOS pour son Xiaomi 15 Ultra. Cette dernière apporte des corrections ciblées pour l'appareil photo, la stabilité système et la sécurité.
Xiaomi a déployé une nouvelle mise à jour du système HyperOS pour le Xiaomi 15 Ultra en Chine. Cette version, identifiée sous le numéro 2.0.215.0.VOACNXM, apporte des corrections et des optimisations ciblées, notamment pour l'appareil photo et la stabilité générale du système. Le fichier pèse 918 Mo et apporte une série d'améliorations pour à répondre aux retours des utilisateurs.

Correctifs sur l'appareil photo

L'une des principales corrections concerne un bug affectant l'affichage



des filtres dans le viseur de l'appareil photo. Ce problème, signalé par plusieurs utilisateurs, empêchait l'affichage correct des filtres dans certaines conditions de prise de vue. La mise à jour résout ce dysfonctionnement, offrant ainsi un usage plus fluide des outils de personnalisation.
Le mode nuit bénéficie également d'optimisations, avec une promesse de meilleurs résultats en basse lumière. Par ailleurs, l'enregistrement vidéo en 4K à 60 images par seconde a été corrigé pour limiter les saccades et les variations de qualité que pouvaient subir les vidéos.

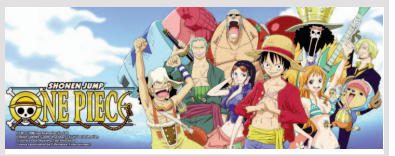
Améliorations globales des performances

La gestion des applications en mode paysage a été améliorée, facilitant les transitions entre les applications fonctionnant à l'horizontale. Cette optimisation vise à réduire les interruptions lors de l'utilisation de contenus multimédias, de sessions de jeu et d'autres tâches où le smartphone s'utilise à la verticale. La mise à jour inclut aussi les correctifs de sécurité d'août 2025, renforçant la protection contre les vulnérabilités.
Enfin, Xiaomi a corrigé des problèmes de synchronisation avec sa balance connectée Mi Body Composition Scale.

Certains problèmes persistent sur d'autres smartphones

Malgré ces correctifs, certains bugs subsistent sur d'autres smartphones fonctionnant sous HyperOS. Des utilisateurs signalent toujours des plantages de la galerie photo sur le Xiaomi 14 Pro ou des dysfonctionnements dans le centre de notifications. Sont également signalées, des anomalies liées aux fenêtres flottantes de l'application QQ (appli utilisée en Chine).
Des retards dans le rendu des fonds d'écran et des animations d'empreinte digitale ont aussi été signalés. Xiaomi indique que ces problèmes font l'objet de tests en version bêta et devraient être résolus dans les prochaines mises à jour.

La fin de « ONE PIECE » a été révélée par son créateur à un enfant souffrant du cancer !



LA FONDATION Make-A-Wish a réalisé le rêve de Hinati Fujinami, un enfant japonais souffrant d'un cancer du poumon. Son rêve était de connaître comment son manga préféré « One Piece » se terminera. Le créateur de ce célèbre manga, Eiichiro Oda, a accepté l'invitation de la fondation pour révéler la fin de « One Piece » à l'enfant, il a demandé à parler à l'enfant seul afin que la fin du manga ne soit pas divulguée à la presse. A la fin de leur conversation l'enfant a juste dit « One Piece est vraiment beau », lui et Eiichiro Oda avaient tous les deux les larmes aux yeux.

Au 18ème siècle, une des attractions touristiques à Londres était un hôpital psychiatrique !



LE BETHLEM Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique.
Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Portugal : Attaqué par des orques, ce marin plonge dans la nuit noire pour ramener son radeau de survie

•Grosse frayeur• Un voilier transportant une famille avec des enfants a été percuté par un groupe d'orques avant de couler au large du Portugal

Imaginez-vous plonger en mer, à plusieurs dizaines de kilomètres de la terre ferme. Imaginez maintenant le faire en pleine nuit. Et enfin, imaginez-vous devoir le faire quelques minutes après que votre bateau a été attaqué par des orques.
Cette folie, le Français Adrien Deparis l'a faite. Pas par acte de bravoure mais pour sauver sa famille, dont le voilier était en train de couler. Ce marin originaire de Mayenne a livré à nos confrères de Ouest-France le récit de cette nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, quand son voilier a été attaqué par un groupe d'orques au large du Portugal.
Engagé dans une traversée de l'océan Atlantique, l'ancien entrepreneur avait embarqué ses trois filles de 8, 10 et 12 ans et sa compagne à bord de son voilier Ti'faré. Alors que la petite troupe profite du coucher de soleil au large des côtes du Portugal, un premier choc est ressenti au niveau du safran. Une orque vient de percuter leur bateau. Puis d'autres cétacés encerclent le bateau et viennent régulièrement le percuter. Une voie d'eau est découverte. « J'ai compris que le bateau allait couler », a expliqué Adrien Deparis à nos confrères. Les vidéos qu'il a tournées montrent d'ailleurs les cétacés rôdant autour de la coque.
L'ensemble de l'équipage avait enfilé son gilet et le radeau de sauvetage est préparé.
Le problème, c'est que l'embarcation va se décrocher et dériver à environ 70 mètres du voilier. Le capitaine n'a pas d'autre choix que de se jeter à l'eau. D'après Ouest-France, les orques sont parties depuis une trentaine de minutes quand le marin plonge dans les eaux sombres, en pleine nuit.

Des « interactions » toujours inexpliquées

Il ramène finalement l'embarcation de survie et embarque sa famille à bord. « Il ne fallait pas trop réfléchir », a-t-il témoigné. Les cinq rescapés seront finalement pris en charge par un navire de pêche avant d'être hélitreuillés par la Marine portugaise et de regagner la terre ferme.
Ces « attaques » d'orques sont récurrentes au large des côtes espagnoles et portugaises, sans que l'on ne puisse les expliquer. « On ne connaît toujours pas les véritables raisons de ces interactions.
On suppose qu'il pourrait s'agir plutôt de jeux ou d'un comportement de mode chez les orques », nous expliquait cet été Paula-Mendez Fernandez, ingénieure à l'observatoire Pelagis et spécialiste de la question. Démarrées en 2020, ces « interactions », comme les appellent les spécialistes, semblent diminuer.

Royaume-Uni : Pendant son opération, cette patiente atteinte de la maladie de Parkinson joue de la clarinette

CERVEAU• Grâce à une opération de stimulation cérébrale sous anesthésie locale, une retraitée britannique atteinte de la maladie Parkinson a pu jouer de sa clarinette en plein bloc opératoire

ENVIRON 12 millions de personnes dans le monde sont atteintes de la maladie de Parkinson. S'il n'existe pas de traitement pour guérir de cette maladie dégénérative qui altère progressivement la motricité, des thérapies efficaces pour réduire les symptômes sont possibles. Parmi elles, figure la stimulation cérébrale profonde, qui passe par une opération à crâne ouvert, explique Independent. Une femme de 65 a subi une de ces interventions au King's College Hospital de Londres (Royaume-Uni). Et la vidéo de la chirurgie a tout pour surprendre.
La patiente a en effet été filmée en train de jouer de la clarinette au beau milieu du bloc opératoire. Dans le détail, la stimulation cérébrale profonde consiste à placer des électrodes dans le cerveau afin d'y stimuler des zones précises. De cette façon, elles restent actives malgré la destruction des neurones à dopamine qui survient avec la maladie. Pour le patient, l'opération permet de « contrôler les



symptômes moteurs de la maladie de Parkinson, améliorant les tremblements, la raideur et la lenteur des mouvements », a détaillé Keyoumars Ashkan, le chirurgien de la sexagénaire.

Quatre heures d'intervention

Cette dernière, orthophoniste à la retraite, avait reçu le diagnostic de la maladie en 2014. Depuis, ses capacités à marcher, nager et danser s'étaient réduites. Le plus gênant pour la Britannique était toutefois de ne plus pouvoir jouer de la clarinette. C'est dans l'espoir de retrouver un peu de motricité qu'elle avait choisi le King's College Hospital pour y subir une opération de quatre heures sous anesthésie locale. La malade est ainsi restée consciente durant toute l'opération, ce qui a permis aux neurochirurgiens de savoir s'ils stimulaient les bonnes zones. Placées correctement, les électrodes ont immédiatement donné lieu à une amélioration des mouvements de sa main. Pour le confirmer, les médecins ont eu l'idée de lui apporter sa clarinette, avec laquelle la patiente a effectivement pu jouer quelques notes. « Nous avons été ravis de cette preuve immédiate et audible du succès de la procédure », a témoigné Keyoumars Ashkan.

« Triste » ou « cool » ? Cette appli crée des photos de vacances pour ceux qui ne peuvent pas partir

TRUQUAGE Une application disponible depuis début octobre génère depuis un simple selfie de fausses photos de vacances en utilisant l'intelligence artificielle et un outil créé par Google Endless Summer, une nouvelle application mobile lancée ce mois-ci, permet de générer des fausses photos de vacances grâce à l'intelligence artificielle. Elle a été imaginée par un employé du géant américain Meta et rencontre un vif succès, notamment auprès des utilisateurs de réseaux sociaux, indique BFM Tech & Co ce mardi. L'outil a séduit par sa simplicité d'utilisation.

Une idée qui divise

« Idée tellement cool », « banger », « félicitations », « j'adore », ont réagi les internautes. L'une d'entre elles a même assuré que les photos de ses fausses vacances étaient davantage réussies que celles de ses véritables voyages.

La Chine a tellement planté d'arbres qu'elle a modifié le cycle de l'eau

Au cours des deux dernières décennies, les multiples campagnes de plantation d'arbres du territoire chinois ont déplacé l'eau d'une région à l'autre. Certaines ont gagné des ressources hydriques, d'autres en ont perdu.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus.

Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

Nouveau moteur de reforestation

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches. Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts.

En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique. L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte.

"Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

Au Groenland, une vie au rythme du changement climatique

POUR les Groenlandais, partir chasser devient de plus en plus compliqué à mesure que la glace disparait, privant une grande partie de la population de sa principale source de revenus.

recherche de phoques. Mais, en ce début février au large de Sisimiut, au Groenland, la neige et la glace tardent toujours à arriver, fragilisant les métiers traditionnels comme le sien.

"Normalement, les phoques se trouvent sur la glace ou dans des eaux plus calmes. Mais aujourd'hui nous avons dû naviguer jusqu'au fond des fjords pour les trouver, car au large il y a trop de vent et les vagues sont trop fortes", explique cet homme de 37 ans à l'AFP.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, accélérant le rythme de la fonte de la banquise, qui joue un rôle essentiel dans la reproduction et le mode de vie des phoques.

Au large de Sisimiut, les chasseurs doivent désormais aller de plus en plus loin dans les fjords pour les repérer, faute de glace. Habituellement, leur bateau progresse sur les eaux gelées : ils percent des trous dans la banquise, attirant les phoques qui viennent y reprendre leur souffle.

L'année 2025 a été exceptionnellement chaude dans cet immense territoire arctique sous souveraineté danoise, avec plusieurs records de températures battus, selon les données de l'institut météorologique danois (DMI).

En décembre, la station de Summit, située au sommet de la calotte glaciaire, a mesuré une température moyenne de -30,9 °C, soit 8,1 degrés au-dessus de la normale climatique sur la période entre 1991 et 2020.

"Cela affecte tout ce que nous faisons. Normalement, vers novembre – décembre, la glace se forme. Et, cette année, il n'y a pas de glace, donc cela affecte énormément notre vie", constate Malik Kleist.

"Difficultés financières"

Cette fois-ci, la chasse hivernale au bœuf musqué, qui devait commencer le 31 janvier, a été repoussée par le gouvernement, pour cette même raison.

La banquise n'étant pas assez épaisse pour transporter, une fois abattu, ce colosse de la toundra arctique à partir de la région de Kangerlussuaq, où il se trouve principalement, les chasseurs se retrouvent privés d'une grande partie de leurs revenus.

"À cette période de l'année, il n'y a pas grand-chose à chasser. Nous dépendons donc de la viande et de la peau du bœuf musqué", relève Malik Kleist. "Beaucoup de mes collègues ont des difficultés financières en ce moment". De sa viande jusqu'à sa fourrure, chaque partie de l'animal est utilisée ou vendue.

La saison de chasse estivale gagne donc en importance et permet à la plupart des Groenlandais de remplir leurs congélateurs, dit-il à l'AFP, autour d'une soupe au poisson. Le raccourcissement des saisons affecte une autre activité centrale au Groenland, qui a évolué vers le tourisme: les balades en traîneau à chiens. Traditionnellement utilisés pour la chasse, ces imposants chiens du Groenland, Kalaalit qimmiat, sont attachés la majeure partie de l'année, loi oblige.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

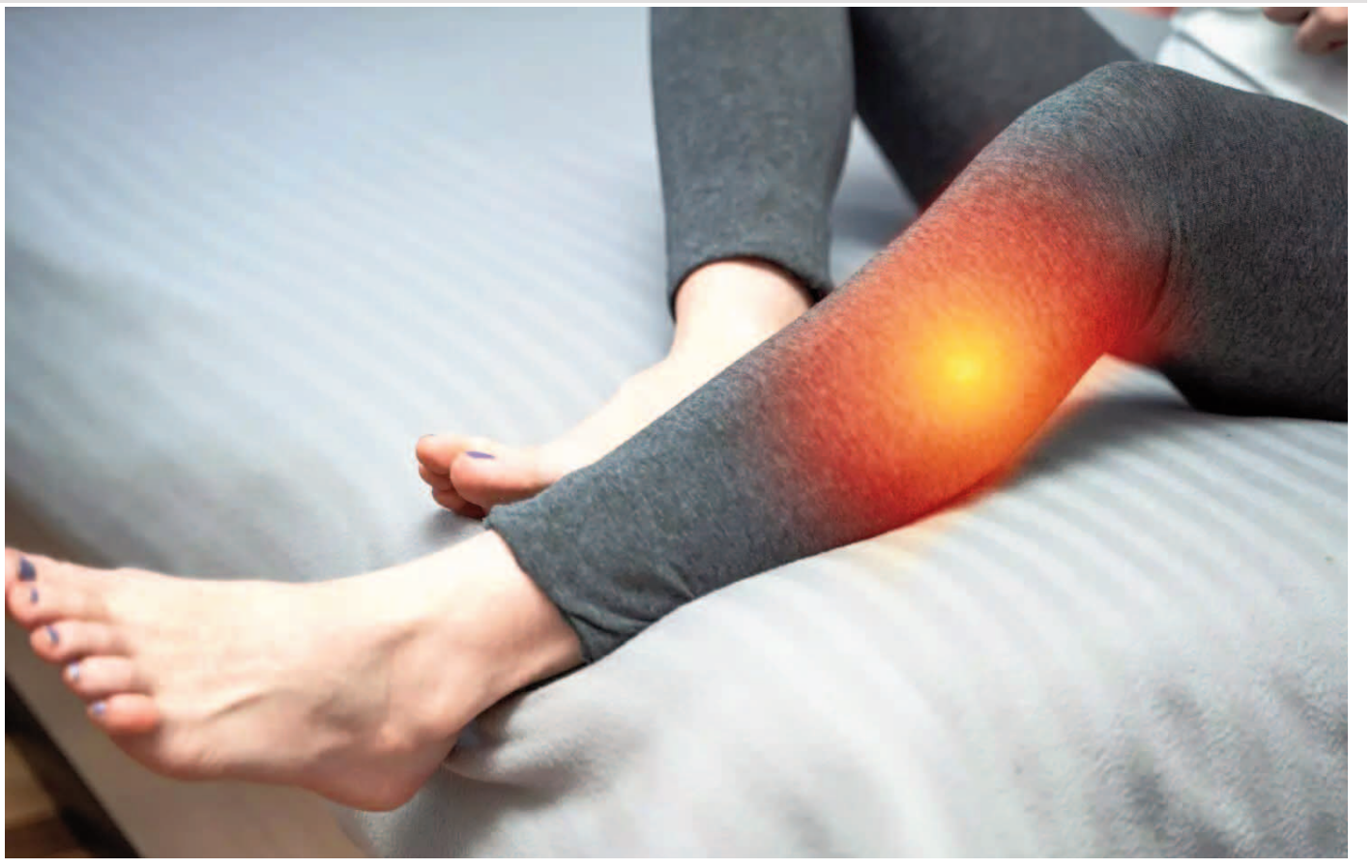
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Crampe : mollet, pied... comment la faire passer ?

Incontrôlable, la crampe musculaire survient brutalement et est très douloureuse. Au pied, à l'orteil, au mollet...

Fréquente chez les sportifs mais aussi en cas de carences, de fortes chaleurs ou de maladies, la crampe musculaire paralyse la jambe (le pied...). Elle survient brutalement et dure de quelques secondes à plusieurs minutes avant de disparaître sans séquelle. Voici comment la soulager et éviter la récidive.

C'est quoi une crampe ?

Une crampe correspond à une contraction musculaire douloureuse, incontrôlable et transitoire. Une crampe se différencie d'une contracture qui perdure durant un temps plus prolongé. Les crampes surviennent fréquemment au cours de l'effort ou juste à la fin de celui-ci, et concernent majoritairement les muscles striés, à commande volontaire, essentiellement les muscles des membres, notamment des membres inférieurs.

Quels sont les symptômes d'une crampe musculaire ?

La crampe musculaire se manifeste par l'apparition brutale d'une douleur d'un ou de plusieurs muscles (bras, cou, dos, cuisse, mollet, pied, etc.). Le muscle apparaît contracté à la palpation, et sa sollicitation augmente les douleurs et le patient est soulagé par l'étirement de ce muscle. D'autre part, les douleurs disparaissent spontanément à l'arrêt de sa stimulation, en quelques minutes tout au plus.

Qu'est-ce qui cause les crampes ?

Généralement, les crampes traduisent une fatigue musculaire. Les crampes peuvent aussi être causées par l'abus d'excitants (alcool, tabac), la chaleur (qui favorise la déshydratation) ou la prise de certains médicaments. Sport. "Les crampes sont plus fréquentes chez les sportifs, elles traduisent un manque d'entraînement", souligne le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport. Elles sont aussi favorisées par un effort musculaire trop intensif, un échauffement insuffisant et l'absence d'étirement des muscles sollicités à la fin de l'effort.
Maladies. "Il est important de différencier les crampes idiopathiques de celles liées à une maladie".

Les crampes peuvent être liées à des maladies touchant les muscles ou les nerfs innervant ces muscles. Dans ce cas, elles sont alors la conséquence d'une insuffisance rénale, d'une déshydratation, de la dialyse ou de pathologies neurologiques (comme la sclérose en plaques) ou hépatiques. Carence. Les crampes peuvent être causées par un manque de potassium, de magnésium et/ou de calcium.

Crampe nocturne : causes et remèdes anti douleur

Les crampes peuvent survenir la nuit, souvent au mollet ou au pied, et se manifester par des contractures musculaires très douloureuses. A cause de quoi ? Une carence ? La chaleur ? Un problème veineux ? Et que faire ?

Comment faire passer une crampe ?

"Il n'existe pas de traitement spécifique sauf lorsqu'une pathologie en est la cause", explique le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport.

► Dans l'immédiat, étirez et détendez le muscle contracté après arrêt de la sollicitation: lors d'une crampe du mollet par exemple, effectuer une flexion dorsale du pied atteint en tirant lentement les orteils et le pied vers la face antérieure de la jambe.

► Si la crampe est violente ou récidive fréquemment, le recours à certains médicaments comme les myorelaxants (médicaments qui relâchent les muscles), de la vitamine B 12, de la quinine. La passiflore et l'arnica peuvent aussi soulager les crampes.

► L'hydratation et une utilisation calme du muscle durant quelques minutes après l'arrêt de la douleur permettent habituellement de diminuer l'excès de molécules indésirables et d'éviter la survenue d'une nouvelle crampe.

► Si les crampes sont causées par une maladie identifiée, c'est en prenant en charge celle-ci que l'on peut espérer diminuer leur fréquence de survenue.

Crampes de chaleur : symptômes, risques, les éviter

Pratiquer une activité physique lorsque les températures sont élevées intensifie le risque de crampes de chaleur. Comment les reconnaître ? Que faire pour les éviter ? Conseils pratiques avec notre expert.

Quels remèdes de grand-mère pour faire passer une crampe ?

De nombreuses astuces dites "de grand-mère" existent pour soulager les crampes. Il n'y a pas de preuve scientifique de leurs efficacité, mais pas de risque à les tester. Dans son ouvrage, "Ma bible des trucs santé", Sophie Lacoste préconise :
Faire une petite cure de banane et de chocolat (noir), pour leur apport en magnésium et en potassium.
Bien respirer pour relâcher les muscles. Pour vous débarrasser des crampes, inspirez à fond en gonflant les poumons pendant 7 à 8 secondes, puis relâchez pendant 7 à 8 secondes.
L'écorce de canneberge serait aussi efficace. Sophie Lacoste conseille de "faire une décoction et de boire un tiers de tasse à café pour faire disparaître les crampes en moins de vingt minutes."
9 remèdes de grand-mère contre les crampes (nocturnes)
Dans le mollet, le pied ou la cuisse, voici les remèdes de grand-mère (ou plus récents) pour soulager une crampe.

Comment éviter les crampes ?

Pour prévenir les crampes, il est essentiel de bien s'hydrater de manière générale et particulièrement au cours ou en prévision d'un effort important.
Les sportifs doivent porter une attention particulière à leur échauffement. Après l'effort, des séances d'étirements en douceur doivent être préconisées sur les muscles intensément sollicités.
Dans tous les cas, il faut toujours prendre l'avis de son médecin lors de la survenue de crampes, surtout quand elles sont trop fréquentes et non liées à un effort.

Crampes pendant la grossesse

Les crampes sont très fréquentes pendant la grossesse, surtout pendant les derniers mois. Toutefois, il est possible de les soulager facilement.
Pour les faire passer, levez-vous et massez votre jambe.
Prenez soin de vous lever doucement. Attention notamment au passage entre la position allongée et la position assise.
Ne vous relevez surtout pas brusquement. Tournez le bassin et les épaules en même temps pour vous mettre sur le côté, puis utilisez votre bras comme levier pour vous redresser et vous asseoir sur le bord du lit.

Bronchite : cette huile essentielle expectorante est la meilleure

CETTE HUILE essentielle est réputée pour prévenir le développement de la bronchite, calmer ses symptômes et accélérer la guérison. Toux sèche au départ puis grasse, quinte de toux, mucus... La bronchite est une infection des bronches qui est virale dans 90% des cas. Outre les traitements symptomatiques comme les antalgiques pour faire baisser la fièvre et les antitussifs pour calmer la toux sèche, une huile essentielle particulièrement riche en eucalyptol (1,8-cinéole) peut optimiser la bataille contre la bronchite.
Et "ses bienfaits contre cette affection pulmonaire ont été reconnus par la Pharmacopée Française" nous explique Sylvie Hampikian, pharmacologue experte en aromathérapie. "C'est elle qui est recommandée pour traiter les infections respiratoires." La fameuse huile essentielle anti bronchite est :

► immunostimulante. "Elle a la propriété de stimuler la production d'immunomédiateurs, afin de renforcer les défenses naturelles de l'organisme dès le début de l'infection", précise Sylvie Hampikian.

► expectorante. Elle agit à deux niveaux : elle stimule la motricité des cellules ciliaires présentes dans les bronches, améliorant l'expulsion du mucus lors des toux, et elle fluidifie le mucus sécrété par les bronches, pour en faciliter élimination.

► antibactérienne. "Un bienfait qu'elle doit à l'association de l'eucalyptol et des terpènes, indique notre experte. Ce duo participe activement à prévenir le développement des agents pathogènes lors d'infection respiratoire".

► antivirale. L'eucalyptol et l'alpha-pinène sont capables de ralentir le développement du virus dans l'organisme. "Selon une récente étude, l'eucalyptol inhibe la réplication virale, tandis que le pinène inhibe la multiplication et les effets pathologiques des virus sur les cellules respiratoires", explique la pharmacologue.

► anti-inflammatoire. L'eucalyptol et les stéroïdes qui composent cette huile essentielle réduisent l'état inflammatoire des bronches et apaisent les symptômes de la bronchite.

► broncho-dilatatrice. En cas de bronchite, les bronches, enflammées, se contractent. Cette huile essentielle a un effet spasmolytique, c'est-à-dire qu'elle permet aux muscles lisses des voies respiratoires de se relâcher, ce qui améliore la capacité respiratoire.

► antalgique. Parce qu'elle contribue à réduire les états inflammatoires, elle aide à calmer les douleurs. En outre, ses propriétés rafraichissantes permettent de soulager les voies respiratoires en cas d'inconfort.

Comment l'utiliser ?

L'huile essentielle d'Eucalyptus globulus (parce que c'est d'elle dont on parle depuis le début de cet article) peut s'utiliser de trois façons différentes au choix :

► En application locale. "Diluez 1 à 10 gouttes dans 1 à 2 pressions d'huile végétale de votre choix et appliquez votre préparation 3 fois par jour sur votre thorax et votre dos", recommande Sylvie Hampikian.

► Par voie orale. Déposez 2 gouttes d'huile essentielle d'Eucalyptus globulus sur un comprimé neutre, un morceau de pain ou dans une cuillerée à café de miel. "A prendre 3 fois par jour durant 3 jours, puis 2 fois par jour durant 3 jours".

الجمـهوريـة الـجزائـريـة الـديمقراطية الشـــعبيـة

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE.

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 410002000016085.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction du Budget de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger informe les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale relatif à l'opération portant, **REALISATION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EN PHOTOVOLTAIQUE AU NIVEAU DU PARC ZOOLOGIQUE DE BEN AKNOUN**

Paru dans les journaux suivants :

- **Le Jeune Indépendant** du 04/08/2026
- **Akhbar elwatane** du 04/08/2026

Et après évaluation des offres techniques et financières conformément aux dispositions du cahier des charges ; le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant tableau ci-dessous.

N°	Soumissionnaire	NIF	Le Montant Corrigé en TTC	Délai de Livraison	OBSERVATIONS
01	EPIC ERMA	099516169186908	97.271.552,00 DA	Quatre (04) Mois	L'Unique Offre Pré-Qualifié Techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les autres soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher du service contractant dans les **Trois (03) Jours** à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Et conformément à l'article 82 du décret n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et à l'article n°**56** de la Loi n° **23-12 du 5 Août 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **Dix (10) Jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2616030982**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS DE LA WILAYA DE TÉBESSA
NIF : 423017000012023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

relatif à un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales - Deuxième fois -N°02/DCA/T/2026

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Culture et des Arts de la Wilaya de Tébessa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, lancé en vue de la réalisation du projet suivant : Projet : Travaux de sécurisation des sites historiques classés de la commune de Tébessa en deux (02) lots:
Lot n° 01: Caméras de vidéosurveillance ;
Lot n° 02: Ferronnerie d'art et ouvrages métalliques.
qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

Lot n° 01 : Caméras de vidéosurveillance

Soumissionnaire	NIF	Délai d'exécution	Note technique	Montant de l'offre avant correction	Montant de l'offre après correction	Observations
Entreprise CEERIA POWER CONSTRUCTION Gérant : Farhi Haider Adresse : Zone Urbaine n° 02 - Tébessa Registre de commerce (RC): 13 A 2938543-00/12	18512020069312801200	60 jours	64/70	11 489 090,50 DA TTC	11 499 990,50 DA TTC	Techniquement qualifiée et offre la moins-disante

Lot n° 02 : Ferronnerie d'art et ouvrages métalliques

Soumissionnaire	NIF	Délai d'exécution	Note technique	Montant de l'offre avant correction	Montant de l'offre après correction	Observations
Entreprise de Travaux de Bâtiment tous Corps d'État Spécialité : Grands travaux publics et hydraulique Gérant : Takkouk Abdelaziz Registre de commerce : R.C. n° 13/12-00.2938902- Tébessa	312010243913200000	01 mois	45/50	11 700 060,00 DA TTC	11 700 060,00 DA TTC	Techniquement qualifiée et offre la moins-disante

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la **Direction de la Culture et des Arts**, dans un délai de **huit (08) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire du marché. Le soumissionnaire contestant le choix retenu par le **service contractant** peut introduire un recours auprès de la **Commission des marchés publics de la Wilaya de Tébessa**, dont le siège est situé dans la Wilaya de Tébessa, dans les délais légaux calculés à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux ou au **BOMOP**.

Le Jeune Indépendant **du 17/09/2026 / ANEP 2623006331**



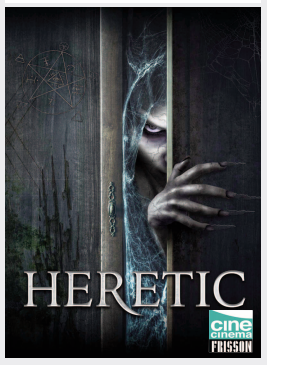




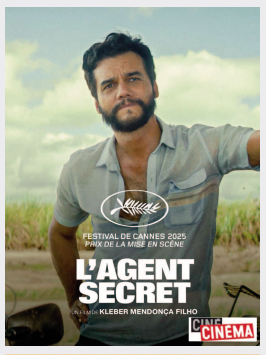


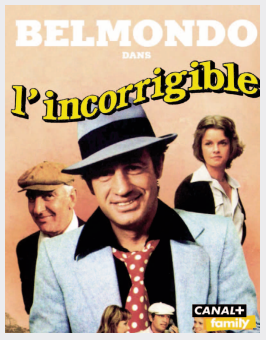


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série de suspense France - 2026 — TF1
Le mystère de la chambre jaune

21h00 Magazine d'information - France 2026 — France 2
Envoyé spécial

20h50 Film d'action - Etats-Unis 2016 — 6ter
La chute de Londres

20h52 Football : Ligue Europa — CANAL+
Besiktas / Marseille

21h00 Magazine de société — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

22h35 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2024
Heretic

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Objectif maison : un an pour tout changer

21h00 Cinéma - Etats-Unis 2007 — CINE+ PREMIER
Ocean's Thirteen

21h00 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Aurillac / Brive

21h00 Drame criminel Brésil - 2025 — CINE CINEMA
L'Agent secret

20h50 Film d'action — CANAL+ family
France - 1975
L'incorrigible

21h25 Film d'action — TMC
France - 2003
Taxi 3

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Australie - 2019)

Danger Close

Vietnam, le 18 août 1966. Pendant plusieurs heures, le major Harry Smith et ses 108 hommes, pour la plupart jeunes et inexpérimentés, se battent contre 2500 soldats Vietcong et nord-vietnamiens. Repliés dans une plantation de caoutchouc, les militaires australiens et néo-zélandais voient leur stock de munitions s'amenuiser, leurs pertes humaines augmenter et les forces ennemies se préparer à un assaut final pour les écraser...

22h45

Western (Etats-Unis - 2001)

American Outlaws

De retour dans leur Missouri natal après les tumultes de la guerre de Sécession, Jesse James (Colin Farrell), son frère Frank (Scott Caan) et leurs cousins Cole (Gabriel Macht) et Jim Younger (Gregory Smith) se retrouvent confrontés à une réalité dévastatrice. Le baron Thaddeus Rains (Timothy Dalton), avide de pouvoir, a profité de leur absence pour s'emparer des terres de leurs familles et imposer la construction d'un chemin de fer. Loin de rester inactifs, les hors-la-loi décident de se venger lorsque Rains engage les redoutables agents de l'agence Pinkerton, qui ne reculent devant rien, allant jusqu'à brûler les fermes et à causer la mort de la mère de Jesse et Frank.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:35	12:23	15:54	18:34	19:56
CONSTANTINE	04:41	12:28	15:59	18:38	20:00
ALGER	04:55	12:42	16:14	18:52	20:13
OUARGLA	04:52	12:33	16:04	18:42	19:59
CHLEF	05:02	12:49	16:20	18:59	20:20
MOSTAGANEM	05:07	12:54	16:25	19:04	20:25
ORAN	05:11	12:57	16:28	19:07	20:28

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8593 – JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	20°
Oran	27°	20°
Constantine	30°	16°
Ouargla	36°	26°

ELECTIONS LOCALES

Fin aujourd'hui de la révision des listes

C'est aujourd'hui que prendra fin l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales, entamée le 6 septembre courant. Cette révision a été décidée en prévision de la tenue des élections locales (Assemblées populaires communales et de wilayas) prévues le 28 novembre prochain.

Cette opération s'est déroulée conformément au décret présidentiel nº 26-284, portant convocation du corps électoral pour cette échéance électorale. Avec la fin de cette première étape, le processus atteindra sa vitesse de croisière avec le dépôt des listes de candidature au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour examen. C'est cette instance qui devra statuer sur les dossiers de candidature conformément à la loi en vigueur.

Depuis quelques semaines, il a été procédé au retrait des dossiers de déclaration de candidature et des formulaires de souscription de signatures individuelles au profit des personnes souhaitant se porter candidates à l'élection.

A ce propos, l'ANIE a indiqué que les personnes souhaitant se porter candidates «doivent présenter une déclaration de dépôt de la liste remplissant les conditions légalement requises au siège du coordinateur de wilaya de l'ANIE, après la manifestation de l'intention de constituer cette liste par un(e) candidat(e) mandaté(e) par un parti ou plusieurs partis, ou par les candidats d'une liste indépendante, après présentation d'une demande établie selon un modèle fourni par le coordinateur de wilaya de l'ANIE».

Les listes ou les candidats, dont les dossiers ont été rejetés, sont en droit d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes, avant le lancement de la campagne électorale, laquelle débute trois semaines avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant celui-ci.


Les choses sérieuses commencent.

S'agissant des listes de candidature aux APC et APW, elles doivent comprendre un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription électorale : de sept candidats lorsque le nombre de sièges est impair, et de six lorsqu'il est pair. Elles doivent également, sous peine de rejet, comporter un tiers de femmes candidates (sauf dans les communes dont la population ne dépassent pas 20 000 habitants), réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans révolus à la date du scrutin, et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire.

Il convient de rappeler que les membres des APC/APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. Pour bien préparer ces élections, l'ANIE a multiplié les actions sur le terrain, notamment avec le renforcement de ses structures locales et l'installation de ses coordinateurs dans les communes et les chefs-lieux de wilaya. Un maillage qui devrait assurer sa présence réelle, un suivi de tout le processus électoral, de la campagne électorale jusqu'au jour du vote et le dépouillement des urnes. D'ailleurs, l'ANIE a instauré un climat de dialogue avec les partis politiques ainsi qu'avec tous les intervenants dans cette échéance. Ce débat a permis à l'ANIE d'écouter les préoccupations des formations politiques, leurs suggestions et leurs solutions après l'expérience des récentes législatives, qui ont connu des polémiques et des controverses, notamment dans l'interprétation de certains articles du code électoral. Les partis ont salué unanimement cette initiative de l'instance, qui a dissipé ainsi les appréhensions et les doutes en mettant en exergue la transparence et l'équité durant toute l'opération électorale. Ce souci de coordination a également été présent lors des différentes réunions que le président de l'ANIE a eues avec les hauts responsables de l'État, notamment la présidente de la Cour constitutionnelle ou la présidente de l'APN.

Hachemi B.

CONSTRUCTION EN ZONES FORESTIERES

Une commission multisectorielle à l'œuvre

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a installé, hier, à Alger, une commission multisectorielle chargée d'élaborer un projet de loi consacré à la construction et à l'habitat dans les zones forestières et leurs abords.

Cette commission a été mise en place en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la réunion de travail du 30 août dernier consacrée aux mesures à prendre pour faire face aux conséquences des incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays, dans l'objectif de mieux protéger les populations et de réduire les risques liés aux incendies de forêt.

La nouvelle instance réunit des représentants de plusieurs départements ministériels et organismes concernés, dont les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Justice, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Hydraulique, ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Selon un communiqué du ministère.

Des représentants des organismes et établissements techniques relevant du ministère de l'Habitat, ainsi que des écoles et universités nationales, font également partie de cette commission. Ses travaux porteront sur l'examen et la révision du cadre législatif et réglementaire applicable à la construction et à l'habitat dans les zones forestières et les espaces limitrophes. La commission devra également examiner les règles et normes techniques encadrant les constructions dans ces zones, en vue de préparer un projet de loi spécifique. Un délai de vingt jours est fixé à la commission pour présenter son rapport final à compter de la date de son installation. Ses travaux devront déboucher sur une proposition de cadre juridique et réglementaire intégré définissant les conditions de construction et d'habitat dans les zones forestières et leurs environs.

Rim Boukhari

CHU D'ORAN

Grand nettoyage dans les blocs pédiatriques

LES BLOCS opératoires pédiatriques du Centre hospitalo-universitaire d'Oran ont fait l'objet, cette semaine, d'une vaste opération de désinfection visant à renforcer les conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire au sein du service des urgences médico-chirurgicales pédiatriques. Cette initiative vise à améliorer l'environnement de soins et à mieux protéger les jeunes patients et les personnels de santé contre les risques liés aux infections.

L'opération a été initiée conjointement par l'entreprise «Silver Net» et l'association «Cœur ouvert pour les enfants malades du cœur», dans une démarche placée sous le signe de la responsabilité sociale et de la citoyenneté active. L'initiative traduit également la volonté de contribuer, à travers des actions concrètes, à l'amélioration des conditions sanitaires au sein des établissements hospitaliers publics.

L'intervention a porté sur plusieurs espaces sensibles du service, avec une attention particulière accordée aux salles d'opération et aux zones nécessitant un niveau élevé de désinfection. Des équipements modernes ainsi que des techniques adaptées aux établissements de santé ont été mobilisés à cette occasion.

Les salles de réanimation ont également été concernées par cette opération, de même que les espaces fortement fréquentés par les jeunes patients. L'objectif est de réduire les risques d'infection et de contribuer au maintien d'un environnement répondant aux exigences d'hygiène nécessaires à la prise en charge des enfants.

Les responsables du service ont salué cette initiative solidaire, estimant qu'elle illustre l'importance du partenariat entre les acteurs économiques et la société civile dans l'accompagnement du secteur de la santé. Une telle démarche contribue à soutenir les établissements hospitaliers publics et à créer des conditions de soins plus sûres et adaptées aux patients.

Cette initiative s'inscrit également dans la continuité d'actions d'entretien et d'assainissement déjà menées au sein du même établissement. Durant le mois d'août dernier, une opération de nettoyage et de désinfection avait en effet été organisée à la suite d'instructions de la wilaya, avec la mobilisation des équipes chargées de la protection de l'environnement et du cadre de vie.

L'action avait alors porté sur différents espaces intérieurs ainsi que sur les abords immédiats de l'établissement, dans le cadre du programme de propreté déployé à Oran. Cette succession d'initiatives traduit l'importance accordée au maintien de conditions sanitaires adaptées dans un établissement qui accueille quotidiennement un nombre important de patients, de visiteurs et de personnels de santé.

D'Oran, Brahim Mazi